

L'EUREGIO EN PRATIQUE

Un aperçu de différents services et réseaux transfrontaliers au sein de l'Euregio Meuse-Rhin



Pour des raisons de lisibilité, la forme masculine a été choisie dans le texte. L'information fournie se réfère néanmoins aux deux sexes.



Table des matières

Préface	6
Objectifs	8
Réseaux eurégionaux	9
Organisation apparentées	10
Économie et innovation	18
Marché de l'emploi, enseignement et formation	22
Culture et tourisme	30
Soins de santé	44
Sécurité	48
Mobilité et infrastructure	58
Développement durable	62
Intelligence territoriale	66
Défense des intérêts communs et marketing régional	70
Réseaux européens	72
Index des services et réseaux	84

Préface



L'Euregio Meuse-Rhin (EMR) est l'une des plus anciennes Euregios d'Europe. Ici, la coopération transfrontalière n'est pas une notion abstraite, mais une réalité vécue au quotidien. Cette coopération est alimentée par les réseaux et les personnes qui assurent des services et des activités pour le bien-être des citoyens. A cet égard, le bureau de l'EMR joue un rôle de coordination et de soutien. Il encourage la création d'offres eurégionales ainsi que le maillage efficace entre des prestations locales.

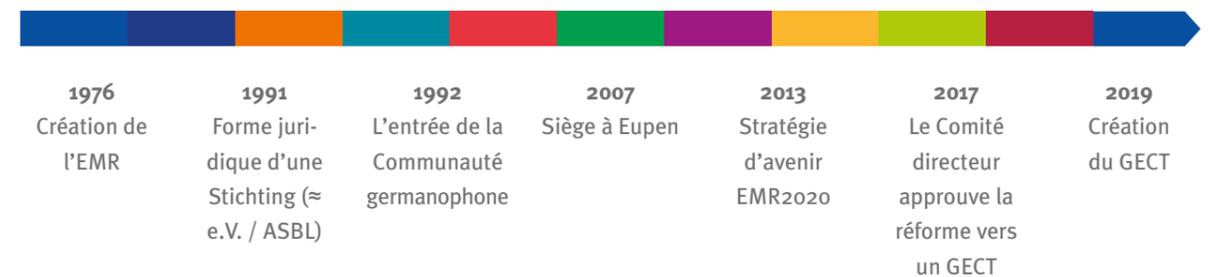
Les activités de l'EMR pour et avec ses cinq régions partenaires, appartenant à trois pays différents, relèvent d'une tradition bien ancrée.

La stratégie EMR2020, qui définit l'orientation thématique et les objectifs de la structure de coopération, sert de ligne de conduite. Etant donné que les structures, tant dans les régions partenaires qu'à l'échelle transfrontalière, sont soumises à une mutation permanente,

l'Euregio Meuse-Rhin doit s'adapter à cette réalité. A cet effet, elle s'oriente vers une nouvelle forme juridique, qui permettra de renforcer les liens entre les prestataires décrits dans le présent document.

Ces réseaux organisent la coopération opérationnelle dans leurs domaines respectifs et servent de points de contact pour toute personne ayant des besoins et des intérêts transfrontaliers. L'intention de cette publication est de leur donner la visibilité et la reconnaissance qu'ils méritent et de les remercier pour l'excellent travail effectué dans le passé et à continuer dans l'avenir.

Gisela Walsken
Présidente de l'Euregio Meuse-Rhin



Objectifs

Économie et innovation	Marché de l'emploi, enseignement et formation	Culture et tourisme	Soins de santé	Sécurité
Mobilité et infrastructure				
Développement durable				
Intelligence territoriale				
Défense des intérêts communs et marketing régional				

La mission principale du GECT Euregio Meuse-Rhin (EMR) est l'encouragement de la coopération transfrontalière. L'EMR est à cet égard un important interlocuteur, intermédiaire et relais d'informations pour les citoyens, la société civile ainsi que les autorités locales et régionales. L'Euregio Meuse-Rhin initie des projets et met en contact les acteurs compétents respectifs. Parmi les principales missions de l'EMR figurent la suppression d'obstacles, le développement de solutions innovantes ainsi que la mise en réseau. C'est sur base de résultats concrets et de nombreuses années d'expertise que l'Euregio Meuse-Rhin souhaite présenter ses services, tant en interne qu'à l'échelle internationale. L'EMR s'engage proactivement en faveur des intérêts des citoyens, des entreprises, des organisations, des

communes et des villes de la Région frontalière. Elle aide ceux-ci à saisir de façon optimale les opportunités présentes des deux côtés de la frontière, et contribue à promouvoir la prospérité et le bien-être, de même que la compréhension mutuelle des personnes dans la Région frontalière, tout en tenant compte des différences culturelles. Cette brochure vise à présenter ces initiatives et projets. L'Euregio Meuse-Rhin désire apporter de cette manière plus de transparence dans ses domaines d'action et souhaite témoigner des succès obtenus jusqu'à présent. Dans les pages qui suivent, les réseaux partenaires des différentes thématiques de l'EMR sont répertoriés et décrits. Il est donc désormais possible d'appréhender et de comprendre d'un coup d'œil les coopérations de l'Euregio Meuse-Rhin.

Réseaux eurégionaux

● Habitants ● Enseignement supérieur
● Superficie ● Travailleurs frontaliers ● Musées



Les réseaux présentés dans les pages suivantes assument des fonctions clés dans la coopération transfrontalière, au sein et à l'extérieur de l'Euregio Meuse-Rhin. Ils ont les missions les plus diverses et sont également structurés de manière différente. Nous différencions trois types de réseaux eurégionaux :

- Réseaux dédiés à l'échange d'informations visant à harmoniser des activités et politiques locales, régionales et européennes (Exemple : ARFE)
- Réseaux dédiés à l'élaboration d'offres communes (Exemple : EURES Meuse-Rhin)
- Points de contact dédiés à des coopérations particulières (Exemple : Point d'Information Frontalier ou EPICC)

En dehors de ces réseaux, il existe aussi de nombreux projets rendus possibles grâce à Interreg V-A EMR, EaSi/EURES, Horizon2020 et des aides similaires. La structuration et le financement durable des réseaux et des prestataires concernés est et demeure l'objectif déclaré de l'Euregio Meuse-Rhin !

Le saviez-vous ?
L'Euregio Meuse-Rhin aide les acteurs lors de la recherche de fonds pour le financement de projets. Durant les 18 derniers mois*, l'EMR a soumis des projets pour une valeur totale d'environ 28 millions EUR !

* Etat des lieux : août 2018

Organisations apparentées

L'Euregio Meuse-Rhin n'est pas la seule organisation créée et dirigée par les décideurs politiques du territoire. Alors que l'EMR relie le niveau régional, les organisations présentées sur les pages suivantes relient

d'autres niveaux de pouvoir. La coopération avec ces réseaux étant très étroite, ceux-ci peuvent être considérés comme des «organisations apparentées».



Michael Dejozé
Directeur

E-mail : michaeldejoze@euregio-mr.eu





Charlemagne - Région frontalière



Description

« Charlemagne - Région frontalière » (Charlemagne Grenzregion) a été fondé en 2012 et s'engage pour le développement (permanent) d'un espace économique commun au sein de la Région frontalière du Parkstad, de la « Städteregion », de la ville d'Aix-la-Chapelle et de la Communauté germanophone. Les principaux sujets abordés sont les suivants :

- Marché du travail
- Économie
- Infrastructure et mobilité

De plus, la structure de coopération Charlemagne sert de plateforme d'information.

Avec le Charlemagne Retail Forum un forum annuel de consultance et de discussion entre politiciens et experts du secteur du commerce de détail a été créé.

Lors des rencontres d'affaires Charlemagne (Charlemagne interactif), des participants du monde économique et de la politique bénéficient, grâce à des ateliers organisés deux fois par an, d'informations trinationales sur des sujets spécifiques. Charlemagne - Région frontalière fournit en outre des informations portant sur des sujets transfrontaliers lors de son événement annuel « Dag van het MKB » organisé par le MKB-Limburg.

Les partenaires de Charlemagne participent conjointement à plusieurs salons, notamment le salon de l'emploi d'Aix-la-Chapelle la « Nacht der Unternehmen »

(Nuit des entreprises), pour laquelle la Région frontalière de Charlemagne tient un stand commun avec des entreprises néerlandaises et belges.

Structure et organisation

La Charlemagne - Région frontalière est un regroupement transfrontalier de communes et d'autorités régionales du triangle constitué par l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas.

Ses membres sont les suivants :

- Communauté germanophone de la Belgique
- Commune de Heerlen (NL)
- Commune de Vaals (NL)
- Stadsregio Parkstad Limburg
- Ville d'Aix-la-Chapelle
- Städteregion Aachen

L'organe de contrôle de cette coopération est le Comité directeur de Charlemagne - Région frontalière. Celui-ci se compose de maires/ bourgmestres, de communes, de Présidents d'entités supracommunales (Städteregion Aachen, Parkstad Limburg), d'un maire de la Städteregion Aachen ainsi que du Ministre-Président et d'un bourgmestre de la Communauté germanophone de Belgique.

Le comité mensuel permet de discuter et de développer des thèmes spécifiques à la Région frontalière de Charlemagne, de planifier des événements et de promouvoir certaines initiatives. Ce groupe est soutenu par la direction qui siège à Aix-la-Chapelle et est également responsable de l'organisation interne. Les responsables politiques participent aux travaux de coopération dans le cadre d'une réunion annuelle du conseil consultatif.

Financement

Le budget total de la Charlemagne - Région frontalière s'élève à 155.000 €. Le financement est assuré à hauteur de 50 % par la ville d'Aix-la-Chapelle et la Städteregion Aachen, de 35 % par Parkstad Limburg et la commune de Vaals et de 15 % par la Communauté germanophone de Belgique.

Ce budget couvre à la fois les frais du personnel, les relations publiques et la mise en œuvre de projets. Il est en outre possible, par l'intermédiaire de partenaires, d'intégrer des programmes de coopération et d'obtenir les subventions correspondantes.

Résultats

Les principaux résultats de cette initiative sont la mise en place de réunions d'affaires tri-nationales régulières et de forums du commerce de détail. Ceux-ci favorisent en effet le réseautage transfrontalier et les échanges internationaux entre les principaux acteurs économiques de la région, et ce de manière durable. On peut y ajouter la participation à des foires commerciales prestigieuses (EXPO Real Munich, Provada, Nacht der Unternehmen, etc.) la mise en œuvre avancée d'une connexion transfrontalière d'un bus électromobile dans le cadre des transports publics locaux (Aix-la-Chapelle-Heerlen). Le groupe de travail a également participé en 2016 à un projet-pilote d'observation spatiale (MORO) devant permettre de disposer d'une vision harmonisée et intégrée de la situation et des évolutions au sein de la zone frontalière en termes de population, de superficie, de logement et de données économiques.

Coordonnées

Luise Clemens

Johannes-Paul-II.-Straße 1
D-52064 Aachen
Téléphone : +49 (0)241 43 27 662
E-mail : luise.clemens@mail.aachen.de

Helga Klinkers

Kloosterweg 1
NL-6412 CN Heerlen
Téléphone : +31 (0)6 502 44 955
E-mail : h.klinkers@parkstad-limburg.nl

www.charlemagne-grenzregion.eu

MAHHL



Description

- La collaboration entre les villes de Maastricht, Aix-la-Chapelle, Hasselt, Heerlen et Liège se base sur un accord de collaboration structurel existant depuis 1989 entre ces cinq cités universitaires. Cet accord a été institutionnalisé en 2001 dans le cadre d'une résolution commune visant à soutenir cette politique.
- Cette collaboration fait d'une part office de plateforme d'échange de connaissances et d'expertise dans divers domaines, et sert d'autre part comme outil de networking et de lobbying destiné à défendre les intérêts des villes de l'Euregio.
- Cette collaboration se traduit par des activités visant les responsables politiques (bourgmestres et

membres des conseils communaux) mais aussi le personnel communal des différentes villes - en vue de l'échange de connaissances. Plus indirectement, les citoyens des diverses villes sont visés grâce aux résultats concrets des projets mis en œuvre.

- Une concertation structurelle entre bourgmestres a lieu trois à quatre fois par an, en fonction du cycle des réunions de l'EMR.
- Les principales raisons d'être de cet accord sont la mise en évidence de l'importance de la collaboration transfrontalière, la réalisation de projets de collaboration et la vérification des possibilités éventuelles de cofinancement européen.

Structure et organisation

- Cet accord prend la forme d'une réunion de concertation entre bourgmestres - normalement trois à quatre fois par an - afin de définir les grandes lignes de la collaboration et d'évaluer les nouvelles opportunités qui se présentent.
- Il prévoit par ailleurs une concertation officielle entre les coordinateurs MAHHL, afin de concrétiser les décisions prises lors des réunions de bourgmestres et de coordonner les projets en cours ou à venir.
- Des groupes de travail spécifiques se réunissent par ailleurs régulièrement afin de lancer des projets ou de préparer des réunions de concertation (par exemple en matière de sécurité, de culture et de mobilité).

Financement

Aucun budget spécifique n'est prévu pour la collaboration entre les villes MAHHL. En cas de réalisation de projets concrets, tout se fait à l'aide d'une mise en commun de budgets existants au niveau des différents partenaires et/ou l'on vérifie la possibilité d'un éventuel cofinancement européen. La collaboration entre les villes MAHHL représente également un instrument idéal pour la création de partenariats dans le cadre du dépôt de projets européens.

Résultats

- Conférence MAHHL sur la sécurité : des spécialistes de la sécurité des cinq villes organisent tous les deux ans une journée d'échange de connaissances sur un thème spécifique ayant trait à la sécurité. En 2018, il s'agissait de la radicalisation. Par la suite, un groupe de réflexion réunissant les trois pays a vu le jour, dans le but d'étudier conjointement ce thème et de vérifier comment l'on peut, grâce à la collaboration réciproque, développer la prévention et le partage d'informations.
- Conférence du Conseil MAHHL : les membres du Conseil sont activement impliqués dans la collaboration transfrontalière. L'objectif poursuivi est l'échange de connaissances et la création d'un réseau.
- Par le passé, des « master classes » MAHHL ont été organisées. Les cinq villes se sont penchées pendant deux jours sur un défi relevé par l'une d'entre elles.

- Un groupe de travail a par ailleurs été créé récemment, afin de vérifier comment l'on pouvait créer une synergie grâce à la collaboration en matière de mobilité, et plus particulièrement au niveau des transports publics transfrontaliers.
- Des préparatifs ont également été lancés sur le plan de la culture en vue de l'organisation d'une triennale culturelle, les différentes villes assurant la promotion d'événements transfrontaliers destinés à renforcer l'image des villes concernées.
- Dans le cadre de « Maastricht - Capitale européenne 2018 », une collaboration intensive a été mise en place et l'on a créé un groupe de travail qui permet aujourd'hui encore d'assurer une collaboration structurelle entre les divers partenaires culturels transfrontaliers.
- Les villes MAHHL ont également soutenu la candidature de « Liège - Expo 2017 ».

Coordonnées

Maastricht

Judith van Kan
 E-mail : j.van.kan@maastricht.nl

Aix-la-Chapelle

Peter Sellung
 E-mail : peter.sellung@mail.aachen.de

Hasselt

Leen Scheelen
 E-mail : Leen.Scheelen@hasselt.be

Heerlen

Elsbeth Raedts
 E-mail : E.raedts@heerlen.nl

Liège

Brigitte Dedejne
 E-mail : brigitte.dedejne@liege.be



Eurode



Description

Au départ, la coopération Eurode avait pour but de promouvoir les contacts économiques frontaliers et de lancer des initiatives transfrontalières apportant une plus-value à la population concernée. Dans cette optique, la coopération transfrontalière dans le domaine social et culturel revêt, elle aussi, une importance majeure. La fondation Eurode 2000+ se concentre essentiellement sur les activités et les événements culturels communs ainsi que sur la promotion et la préservation des connaissances historiques et traditionnelles liées au « Land von Rode ». L'association locale soutient toutes ces initiatives en accordant des subsides annuels.

L'Eurode aimerait par ailleurs afficher son identité et sa mission au sein d'autres groupes de travail situés des deux côtés de la frontière germano-néerlandaise ainsi que dans le cadre des autres frontières intérieures et extérieures de l'Union Européenne.

Les bureaux de l'association Eurode sont implantés dans l'Eurode-Business-Center. Cet immeuble bureau-tique se situe en plein milieu de la frontière germano-néerlandaise, ce qui lui confère un caractère unique en son genre. Ce bâtiment abrite également un poste de police commun ainsi que le GIP (point d'information frontalier) et le SGA (service de placement transfrontalier). Ces deux institutions ont vu le jour grâce à la collaboration de l'association Eurode et font office de sources d'inspiration pour les autres communes situées

le long de la frontière. C'est également ici qu'a été initiée, voici bien longtemps déjà, la collaboration transfrontalière commune menant à la coopération actuelle entre les services d'intervention et de secours (EMRIC).

Des projets transfrontaliers de petite envergure sont d'une part subventionnés - par exemple la Journée Musicale Eurode organisée par le Baalsbrugger Mühle - et des fondations bénéficient d'un soutien financier, comme cela est le cas de la fondation Eurode 2000+ susmentionnée et de la fondation Euriade. Des événements sont d'autre part co-organisés de façon active, par exemple l'initiative de réseautage baptisée « Grenzenlos Unternehmen » ou encore la création et la publication, dans le secteur du tourisme, des brochures de randonnée « Wanderungen in Eurode ». Une grande fête de l'Europe (Eurodedag) est par ailleurs organisée tous les deux ou trois ans à l'intention des citoyens, de façon à leur permettre de faire plus ample connaissance avec les particularités de la région frontalière. En 2018, l'Eurodedag avait par exemple pour leitmotiv « Zuhause in Europa-Thuis in Europa » (« Ma maison, c'est l'Europe ») et avait pour thème principal le « Tag des offenen Denkmals » (« Journée du Patrimoine »).

Structure et organisation

L'association Eurode est le premier organisme de droit public créé entre deux communes faisant partie de deux États européens différents.

Les statuts communs de l'association Eurode reposent sur les décisions prises en septembre 1997 par les conseils communaux de Kerkrade et de Herzogenrath. La coopération est formellement entrée en vigueur le 1er janvier 1998.

L'association dispose de deux organes administratifs : l'assemblée générale ainsi que le bureau exécutif. L'assemblée générale, également appelée « Euroderat », se compose respectivement de 8 membres du conseil communal de Kerkrade et de 8 membres de celui de Herzogenrath. Les bourgmestres de Herzogenrath et de Kerkrade assurent alternativement la présidence sur le principe d'une rotation tous les deux ans. Pour devenir contraignantes, les décisions prises par l'Euroderat doivent néanmoins tout d'abord être approuvées par les deux conseils communaux concernés.

Le bureau exécutif de l'association se compose respectivement de 4 conseillers communaux de Herzogenrath et de Kerkrade et est présidé par le bourgmestre de l'une des communes et le premier adjoint ou secrétaire de l'autre

commune partenaire. La présidence alterne tous les deux ans. Les deux communes délèguent chacune un collaborateur afin d'assurer les tâches bureautiques.

Financement

L'association boucle son propre budget grâce aux contributions de la ville de Herzogenrath et de la commune de Kerkrade. Les statuts définissent par ailleurs ces contributions : 0,50 EUR par habitant /chiffre arrondi à la centaine). Pour l'exercice 2019, le budget était de 46.400 EUR. Un financement public est par ailleurs sollicité pour certains projets.

Résultats

L'un des grands projets a été constitué par la construction de l'EBC (Eurode-Business Center) sur la frontière commune. Ce bâtiment fêtera son 20ème anniversaire en 2021. L'association a également pris l'initiative d'héberger le GIP (point d'information frontalier) et un poste de police commun dans ces locaux. Le SGA (service de placement transfrontalier) a été créé grâce au soutien de l'association Eurode et possède lui aussi son siège dans l'enceinte de l'EBC.

Le principal atout de l'association Eurode est constitué par son implantation centrale, en plein cœur du triangle frontalier, ainsi que par la collaboration directe entre les communes de Herzogenrath et de Kerkrade. Cette collaboration peut ici être testée et organisée dans de nombreux domaines, avant d'être diffusée et étendue, en cas de succès, au reste de la région frontalière, par exemple dans le cadre de la collaboration entre les services de lutte contre l'incendie.

Coordonnées

Zweckverband Eurode
Eurode-Park 1 – 10
D-52134 Herzogenrath
Telefon: +49 2406 999-020
Telefax: +49 2406 999-021
E-Mail: info@eurode.eu

Openbaar Lichaam Eurode
Eurode-Park 1 – 10
6461 KB Kerkrade
Telefon: +31 45 56393-90
Telefax: +31 45 45393-95

www.eurode.eu

Diverses études montrent que l'EMR est un « géant dormant » lorsqu'il s'agit de croissance économique. Le potentiel des régions partenaires s'accroît considérablement si l'on considère l'EMR dans son ensemble, sans frontières.

Cette déclaration forte fait de l'économie et de l'innovation un axe

importante de notre coopération transfrontalière. Étant donné que des améliorations considérables peuvent être apportées, les initiatives dans ce domaine sont souvent financées par le programme Interreg V-A EMR. Parallèlement aux réseaux présentés dans les pages suivantes, des outils durables tels que The Locator ou l'Euregiolocator ont été créés.



Nele Balis

Chargé de projets
Représentante de la province du Limbourg (B)

E-mail: nelebalis@euregio-mr.eu

Le saviez-vous ?

Avec le programme Interreg V-A EMR, 55 millions d'euros du FEDER seront investis dans des projets d'économie et d'innovation !

Économie et innovation



Les Chambres de Commerce de l'Euregio Meuse-Rhin



Description

Les Chambres de Commerce de l'Euregio Meuse-Rhin fonctionnent comme une Chambre de Commerce et d'Industrie reconnue et indépendante, afin de faire office de catalyseur et de médiateur pour le commerce, l'industrie et l'investissement dans l'Euregio Meuse-Rhin. Ces chambres développent leurs propres initiatives et soutiennent les autorités régionales et locales. Elles soutiennent les entreprises, mettent à disposition des services et offrent des opportunités de coopération. Les Chambres de Commerce de l'Euregio Meuse-Rhin renforcent la compétitivité des entreprises de l'Euregio Meuse-Rhin en renforçant le caractère durable de leurs actions.

Vision :

Les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne figurent parmi les économies les plus avancées du monde. Leur complémentarité sur le plan économique a pour effet de renforcer leurs relations commerciales. L'investissement responsable, le commerce et les autres activités commerciales accentuent la croissance, assurent un niveau de vie plus élevé et offrent de nouvelles opportunités.

Activité principale :

Les Chambres de Commerce et d'Industrie représentent un centre d'information et de (premier) conseil dynamique pour l'ensemble du commerce et de l'industrie. Les Chambres d'Industrie représentent l'ensemble du commerce et de l'industrie, tous secteurs et segments

confondus en tant qu'instance transparente, indépendante et fiable.

Pour atteindre leurs objectifs, les Chambres de Commerce et d'Industrie organisent des événements de réseautage (par voie numérique), des ateliers et toutes sortes d'autres activités, telles que des missions exploratoires ou commerciales ainsi que des visites ou participations à des foires commerciales.

L'internationalisation des acteurs commerciaux et industriels revêt d'une importance majeure car elle améliore la position concurrentielle et la capacité novatrice des entreprises; en particulier des petites et moyennes entreprises (PME). La coopération transfrontalière joue ici un rôle de plus en plus important.

Structure et organisation

Les Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Euregio Meuse-Rhin constituent une fondation de droit néerlandais. Ses membres sont les suivants : IHK Aachen; IHK Eupen-Malmédy-Saint-Vith; CCI Liège-Verviers-Namur; Voka Kamer van Koophandel Limburg et la fondation « Structuurversterkende Projecten Zuid-Limburg ». La structure de gestion se compose du comité directeur, du conseil consultatif et du groupe de travail « promotion du commerce ».

Financement

Le financement est généralement assuré par les fondateurs de l'organisation.

Résultats

La Fondation des Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Euregio Meuse-Rhin existe depuis plusieurs années. Elle organise des séminaires, des ateliers et des événements de réseautage. Elle soutient et conseille les entreprises, qui peuvent toujours compter sur le soutien des fondateurs.

Coordonnées

Le secrétariat des Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Euregio Meuse-Rhin

IHK Aachen PO Box 100740
52007 Aachen
Germany

Coordinateur

Ardy Assink
Téléphone : +31 (0) 6 26 520 988
E-mail : ardy.assink@planet.nl

Secrétariat

Karin Sterk
Téléphone : +49 (0) 24 14 46 0 297
E-mail : karin.sterk@aachen.ihk.de

L'Euregio Meuse-Rhin (EMR) s'est toujours engagée à assurer une bonne coordination des services d'information, de conseil et de placement pour les citoyens, les frontaliers potentiels et les entreprises de notre région. Cela est d'autant plus important que l'EMR symbolise

la libre circulation européenne, une réalité quotidienne pour des milliers de personnes. Pour profiter pleinement de cette liberté de circulation, il est essentiel de connaître les langues et la culture des pays voisins - un autre objectif clé de l'EMR.



Eric Lemmens
Enseignement et formation
Chargé de projets,
Représentant de la Province Limbourg (NL)
E-mail : ericlemmens@euregio-mr.eu



Jan Schliewert
Marché de l'emploi
Chargé de projets,
Représentant de la Region Aachen-Zweckverband
E-mail : janschliewert@euregio-mr.eu

Le saviez-vous ?

Chaque année, quelques 7 000 citoyens trouvent de l'aide dans les Points d'Informations Frontaliers !

Le saviez-vous ?

Il existe une soixantaine d'écoles à profil eurégional.

Marché de l'emploi, enseignement et formation





EURES



Description

L'objectif principal du réseau est d'aider les personnes à accéder au marché du travail, d'assurer la pérennité des postes de travail et de contribuer ainsi à la création d'un plus grand nombre d'emplois. Le droit de libre circulation au sein de la Région frontalière doit pouvoir être appliqué de manière optimale par les travailleurs et chercheurs d'emplois.

La transparence du marché du travail eurégional doit être renforcée. La demande et l'offre d'emplois et de places de formation dans la région transfrontalière doivent se compléter de manière optimale. Les obstacles à la mobilité sont réduits par une coopération plus étendue entre les autorités compétentes en matière de fiscalité, de sécurité sociale et de droit du travail.

Le service de placement doit être renforcé et soutenu de manière durable et efficace par une coopération bilatérale entre les administrations chargées de l'emploi, en agissant de manière plus efficace, en répondant beaucoup plus rapidement aux questions actuelles et en résorbant les goulets d'étranglement existant sur le marché du travail régional.

On vise par ailleurs, grâce à des mesures innovantes, le développement permanent de l'approche liée au guichet unique (one-stop-shop), des services numériques, de l'offre en matière de médias sociaux, le développement de compétences transfrontalières, les échanges réguliers entre conseillers EURES, l'extension de la coopération entre experts ainsi que l'accroissement de la notoriété du réseau EURES.

Le groupe-cible est constitué par la population de la Région frontalière située entre la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne, plus particulièrement les travailleurs transfrontaliers actuels et potentiels, les personnes en recherche d'emploi et de formation ainsi que les entreprises et employeurs de la région.

Le réseau regroupe au total 21 partenaires issus de domaines très divers (agences publiques et privées d'emploi, Euregios, partenaires sociaux, communes) qui se sont engagés à mener des projets communs et à mettre en œuvre diverses mesures ciblées et coordonnées malgré des objectifs et des groupes-cibles différents.

Structure et organisation

La base de la coopération repose sur un accord de coopération, renouvelé chaque année et signé par les directions des diverses parties prenantes.

Afin d'assurer la cohérence du partenariat, un groupe de pilotage a été mis en place, chaque partenaire possédant une voix. Le groupe de pilotage, en concertation avec le coordinateur, surveille l'exécution correcte des mesures conformément au plan de travail. Il se réunit quatre à cinq fois par an.

Financement

La Commission européenne garantit le financement du réseau EURES via des subventions octroyées à plusieurs bénéficiaires dans le cadre du programme de soutien « EaSI » (Employment and Social Innovation) en vue de la création de partenariats transfrontaliers ainsi que du développement de la coopération en matière de mobilité interne à l'UE au sein des pays de l'EEA.

Le budget du partenariat global de l'année 2018 s'élève à 943 545,68 €.

Résultats

Outre les services de conseil, l'organisation d'événements tels que les bourses de l'emploi, les speed-datings et d'autres actions de médiation, les formations et les

séminaires, le réseau permet aussi d'échanger des informations sur le travail et la vie dans les pays voisins et de les actualiser, réviser et publier sur base régulière.

La stratégie du guichet unique (one-stop-shop) est mise en place et s'avère particulièrement évidente pour la mise en place de Points d'Information Frontaliers (PIF) au sein des régions frontalières et des deux services de placement transfrontaliers (cross border employment service). Les employés des services de l'emploi allemands et néerlandais collaborent en vue de la médiation et de l'affectation d'emplois dans les pays voisins.

Tout cela a permis de faire de la marque « EURES » un produit de qualité, reconnu par un grand nombre de personnes. Le principe de libre circulation européenne n'est pas perçu comme un droit européen abstrait par la population locale, mais au contraire comme un vécu quotidien. Cette liberté de circulation - en particulier celle des travailleurs - est réellement au centre des préoccupations des citoyens et citoyennes de l'Euregio Meuse-Rhin !

Une particularité du partenariat est que l'Euregio Meuse-Rhin ne se concentre pas - en raison de la taille voir du nombre de partenaires et de leurs intérêts différents - sur un groupe spécifique de personnes, mais sur des mesures adaptées aux besoins de la région dans son ensemble !

Coordonnées

H-Joachim Mackowiak

Coordinateur EURES / Coordinateur EaSI

Bundesagentur für Arbeit
Regional directorate Nordrhein-Westfalen
Josef-Gockeln-Straße 7
D-40474 Düsseldorf

Téléphone : +49 (0) 211 / 4306 175

Fax : +49 (0) 211 / 4306 910 228

E-mail : Nordrhein-Westfalen.Europaservice@arbeitsagentur.de

www.arbeitsagentur.de

Point d'Information Frontalier (Grenzinfopunkt - Grensinfopunt)



Description

Les Points d'Information Frontaliers (PIF) d'Aix-la-Chapelle-Eurode et de Maastricht proposent des informations et des conseils gratuits et personnalisés concernant le travail, la vie et les études dans le pays voisin. Les travailleurs, les employeurs, les demandeurs d'emploi, les apprentis, les étudiants, les pensionnés et les retraités peuvent adresser leurs questions aux Points d'Information Frontaliers et recevoir des conseils de manière individuelle, indépendante et objective. Selon les besoins des citoyens et des entreprises, ces conseils peuvent être dispensés en ligne, par téléphone ou directement sur place. Les journées de consultation transfrontalières régulièrement organisées avec la participation des administrations financières, des organismes

d'assurance pension, des Chambres de commerce et d'autres institutions telles que les caisses d'assurance maladie, les offices de l'emploi et les syndicats de Belgique, d'Allemagne et des Pays-Bas permettent de résoudre des problèmes dans le cadre de discussions directes avec des experts de ces institutions. Pour les travailleurs frontaliers, les entrepreneurs, les nouveaux entrepreneurs et les professions créatives, une vingtaine de journées de consultations transfrontalières ont lieu chaque année. Le Point d'Information Frontalier d'Aix-la-Chapelle Eurode met l'accent sur les questions germano-néerlandaises et germano-belges. Le Point d'Information Frontalier de Maastricht dispose d'informations concernant les questions belgo-néerlandaises. Outre les conseils individuels, les Points d'Information

Frontaliers développent et mettent à jour en permanence leur site Web (www.grenzinfo.eu) ainsi que des dépliants et brochures mis gratuitement à la disposition des citoyens et des entreprises.

Structure et organisation

Les Points d'information frontaliers sont intégrés aux réseaux européens EURES et EaSI. Il existe une coopération intensive entre les Points d'Information Frontaliers de six autres Euregios le long de la frontière belgo-germano-néerlandaise. C'est à partir de cette coopération que le site Web commun www.grenzinfo.eu a été conçu. Dans le cadre de leur mission de conseil, les Points d'Information Frontaliers collaborent fructueusement et depuis des années avec les administrations financières, les offices de l'emploi, les services de placement, les caisses d'assurance maladie, les organismes d'assurance pension, les syndicats et les sociétés de développement économique de la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne.

La collaboration au sein du réseau GRENZNETZ offre la possibilité d'échanger des connaissances et des expériences avec des institutions frontalières danoises, luxembourgeoises, françaises et suisses et de proposer ainsi des solutions destinées réduire les obstacles à la mobilité.

Dans le cadre d'une coopération intensive avec l'Institut ITEM de l'Université de Maastricht, les problèmes des travailleurs frontaliers sont répertoriés et analysés. Les solutions possibles sont ensuite intégrées à la consultation.

Financement

Le financement des Points d'Information Frontaliers repose sur les ressources propres des organisations faîtières telles que la Region Aachen-Zweckverband et la ville de

Maastricht. Il s'agit des contributions convenues dans le cadre de l'accord de coopération des partenaires eurégionaux au niveau des organisations, des communes et des provinces de l'Euregio Meuse-Rhin ainsi que des fonds de l'UE (EaSI/EURES).

Résultats

Tout ce travail se traduit par près de 7000 consultations par an, 20 jours de consultation pour les travailleurs frontaliers et entrepreneurs, 30 exposés, un site Web commun pour tous les Points d'Information Frontaliers dans la Région frontalière belgo-germano-néerlandaise ainsi que par l'extension des Points d'Information Frontaliers dans le cadre de la stratégie du « guichet unique » (one-stop-shop). L'office de l'emploi transfrontalier (SGA) et le Point d'Information Frontalier d'Aix-la-Chapelle-Eurode agissent par exemple sous un toit au sein de l'Eurode Business Center.

Coordonnées

Grenzinfopunkt Aachen-Eurode

Johannes-Paul-II. Straße 1
52062 Aachen

Téléphone : +49 (0) 241-568 610

E-mail : info@grenzinfopunkt.eu

www.grenzinfo.eu



EuregioKultur e.V.



Description

L'objectif de « L'Euregio lit » est d'éveiller le plaisir de la lecture dans toute une région et ce, au-delà des langues et des frontières nationales. Six livres sont proposés chaque année : deux romans d'auteurs contemporains de langue française, deux romans de langue néerlandaise et deux romans de langue allemande. Chaque livre est par ailleurs disponible dans les trois langues de l'Euregio Meuse-Rhin (EMR).

Les œuvres nominées pour « L'Euregio lit » sont mises à disposition dans plus de 80 bibliothèques et librairies. Les six auteurs proposent par ailleurs des lectures de leurs œuvres au sein de l'Euregio, toujours en mode multilingue grâce à la présence d'interprètes.

Le « Prix littéraire des lycéens de l'Euregio » organisé dans le cadre de « L'Euregio lit » est spécialement destiné aux lycéens. Des jeunes âgés de 15 à 20 ans provenant de toute l'Euregio lisent les œuvres nominées. Ils ont la possibilité d'assister à des séances de lecture par les auteurs, de participer à des discussions avec des critiques littéraires et de choisir leur auteur préféré parmi les œuvres nominées. Une attention toute particulière est apportée aux rencontres et aux échanges transfrontaliers. Tous les événements sont multilingues et visent l'échange et la coopération entre étudiants de différents régions linguistiques.

Le Projet « Nxt-Txt » : Prix des jeunes auteurs de l'EMR, s'adresse aux jeunes talents âgés de 15 à 25 ans. Un

jury d'experts sélectionne trois lauréats par langue, leurs textes étant ensuite traduits par des traducteurs littéraires professionnels dans les deux autres langues et finalement publiés dans le cadre d'une œuvre trilingue. Ce projet encourage les jeunes talents littéraires et contribue, en tant que premier prix de littérature multilingue, à la compréhension culturelle réciproque entre les régions partenaires de l'EMR, par-delà les frontières et les langues.

Structure et organisation

L'organisation de « L'Euregio lit » est assurée par l'association EuregioKultur e.V. qui est responsable de la sélection annuelle des six romans et planifie les séances de lecture des auteurs. L'association est soutenue dans ce projet par quatre bibliothèques partenaires – le Medienzentrum d'Eupen, au sein de la Communauté germanophone, la Bibliothèque des Chiroux de Liège, le Centre Céramique de Maastricht et la Stadtbibliothek d'Aix-la-Chapelle.

Celles-ci contactent les autres librairies et bibliothèques participantes de la région et organisent et coordonnent les différentes manifestations. C'est traditionnellement le Président de l'EMR qui a l'honneur de parrainer ce projet.

« Le prix littéraire des lycéens de l'Euregio » est organisé par l'association EuregioKultur e.V. qui travaille en étroite collaboration avec les établissements scolaires des trois pays.

C'est également cette même association EuregioKultur e.V. qui assure l'organisation du concours « Nxt-Txt ». Ce projet est soutenu par la Maison des Langues de Liège et le Letterkundig Centrum du Limbourg néerlandais.

Financement

Tous les projets sont financés par des fonds publics (entre autres ceux du Pays de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, de la Communauté germanophone en Belgique, de la Province

du Limbourg, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Province de Liège et de la Region Aachen-Zweckverband) ainsi que par des fonds privés (entre autres la Fondation F. Viktor Rolff, le GECT Euregio Meuse-Rhin, la Kunststiftung NRW et la Nederlandse Taalunie), sans oublier les dons et les contributions des membres.

Résultats

Le projet « L'Euregio lit » a créé et consolidé tout un réseau de bibliothèques eurégionales qui assure une coopération à long terme entre les bibliothèques de l'Euregio, par-delà les frontières et les langues. Des réunions régulières permettent de lancer des idées de projets communs. L'accent est ici mis sur des projets littéraires mettant en valeur le multilinguisme de l'Euregio.

Depuis sa première édition, le Prix littéraire des Lycéens de l'Euregio a incité plus de 5000 étudiants à travailler intensivement sur la littérature européenne contemporaine. Certains d'entre eux ont entre-temps trouvé leur place au sein du milieu littéraire grâce à l'expérience acquise dans le cadre du projet. Ce projet est par ailleurs devenu un événement incontournable de promotion des échanges culturels transfrontaliers. Ajoutons encore que ce projet a déjà rassemblé plus d'une centaine d'auteurs de haut niveau lors de séances de lecture, tout cela représentant un enrichissement culturel considérable pour la région.

Coordonnées

Dr. Oliver Vogt

EuregioKultur e.V. (situé à Aix-la-Chapelle)

Im Hederichsfeld 69
D-51379 Leverkusen

Téléphone : +49 (0) 2171 70 58 592

E-mail : vogt@euregio-lit.eu

« Si nous devions recommencer, nous commencerions par la culture »*. L'intégration européenne a été conçue sur la base de l'économie. Toutefois, la réglementation d'un marché commun ne crée pas un sentiment d'appartenance et de solidarité. L'engagement citoyen repose sur la culture. Les citoyens doivent explorer nos fondements communs et nos différences, créer une nouvelle solidarité,

promouvoir l'intégration et ainsi former l'UE. C'est pourquoi l'EMR soutient avec enthousiasme les processus d'échanges transfrontaliers entre les créateurs, les acteurs du monde créatif et les citoyens.

*Citation inspirée par Jean Monnet



Rudolf Godesar

Chargé de projets,
Représentant de la Communauté germanophone

E-mail : rudolfgodesar@euregio-mr.eu

Le saviez-vous ?

L'Euregio Meuse-Rhin soutient des projets à petite échelle par le biais de programmes de financement non bureaucratiques. Contactez-nous !

Culture et tourisme



CHE-Creative Hub Euregio



Description

S'appuyant sur la candidature conjointe de Capitale de la culture VIA 2018, à l'initiative des différentes régions/villes de l'Euregio Meuse-Rhin (EMR), un nouveau groupe de travail créatif a été créé en février 2015. Son objectif est d'identifier les besoins concrets existants au sein des industries créatives et culturelles de l'EMR et de promouvoir un développement « bottom up » (à partir de la population). Les échanges réguliers entre partenaires locaux du réseau (« Connectors ») apportent des solutions efficaces aux différents besoins des villes de l'EMR et les régions et leurs créatifs, ce qui a permis la création d'un réseau professionnel entre les entrepreneurs

créatifs, le secteur économique, la politique et diverses institutions (peer-to-peer, same mindset).

- De nouvelles opportunités de coopération sont développées, des informations relatives à des offres d'emploi, des appels d'offres, etc. sont partagées à travers l'EMR;
- Cela crée une base pour de nouvelles entreprises et consolide la visibilité des entreprises existantes de l'industrie créative;
- Découverte de partenaires potentiels pour des projets spécifiques, ce qui stimule la coopération transfrontalière;

- Les créateurs culturels et artistiques bénéficient de conseils professionnels concernant les éventuelles subventions, particulièrement les subsides de l'UE;
- Médiation d'espaces communs de travail créatif abordables, ateliers et espaces de « coworking », entre autres dans des bâtiments inoccupés.

Structure et organisation

« CHE - Creative Hub Euregio » a été conçu initialement comme un projet-pilote étalé sur deux ans. Les villes/régions de l'EMR suivantes participent au projet ou mettent un ou plusieurs agents à disposition : Maastricht (NL), Eupen/Communauté germanophone (BE), Genk (BE), Hasselt (BE), Liège (BE), Aix-la-Chapelle (DE) et Heerlen (NL). Ces villes/régions et partenaires sont représentées par les agents CHE suivants :

Maastricht : Jessica Capra & Joep Vossebelt
Eupen/Communauté germanophone : Benjamin Fleig
Genk : Lies Serdons
Hasselt : Lies Serdons
Liège : Julie Hanique
Aix-la-Chapelle : Patricia Yasmine Graf & Fabian Seibert
Heerlen : Jean-Michel Crapanzano
SMartBE : Jörg Zimmermann
Coordinateur : Martijn Smit (Maastricht)

Financement

Depuis l'été 2016, CHE est financé par les autorités et des fondations / coopérations de Maastricht, de la Communauté germanophone, de Hasselt, de Genk et de Liège à raison d'environ 5000 par an. Chaque agent CHE travaille huit heures par mois. CHE utilise les structures et contacts des différents agents, ce qui permet de réduire la charge administrative et d'utiliser le temps de travail de manière plus efficace. Pour les projets concrets individuels (voir aussi la rubrique « Résultats »), des fonds supplémentaires sont sollicités via le partenaire de coopération concerné (par exemple par le biais de subventions, de parrainage, etc.). A long terme, le financement du CHE devra reposer sur une base solide, possible dans le cadre d'un projet de

financement Interreg existant, avec l'aide d'un partenaire du réseau, ou encore par le biais d'une demande spécifique.

Résultats

À travers le réseau transfrontalier CHE, un grand nombre d'acteurs provenant de secteurs les plus divers de l'industrie créative (design graphique, design de produits, théâtre, mode, photographie, architecture, etc. ...) ont déjà été mis en contact avec des responsables politiques, des acteurs économiques et le grand public. Des coopérations transfrontalières ont été instaurées pour organiser des expositions. Citons par exemple le « LuForm - Design Department » pour l'art international d'Aix-la-Chapelle, divers festivals tels que le « Hello Designer Tour » (un festival de design décentralisé dans l'Euregio) et des événements de réseautage tels que « How I met my idea » à Eupen, etc.

La recherche de contacts pour des résidences d'artistes, de lieux d'exposition et d'espace d'atelier; l'organisation de « Creative Speed Datings » en coopération avec « The Artists and the Others – Maastricht » ou encore « Hotel Total – Aachen », constituent d'autres exemples.

Une fois par an, une réunion ALL-OVER est organisée afin de permettre aux agents CHE de présenter l'ensemble des résultats annuels au personnel administratif des villes EMR participantes. Un protocole documentaire retrace les détails de ces réunions.

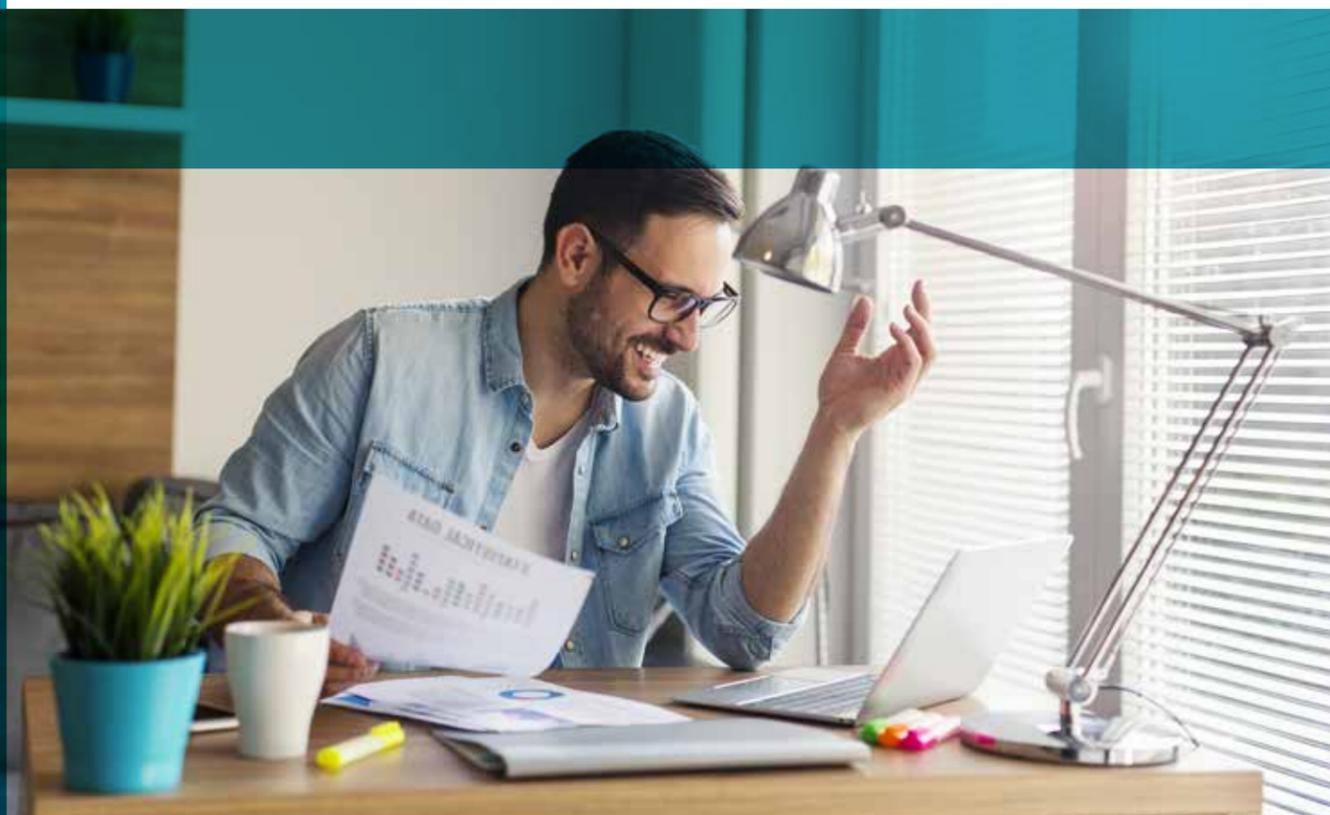
Coordonnées

Martijn Smit
CHE Coordinateur

c/o Collective Workspace Maastricht
Minckelersstraat 18
6211 GX Maastricht
Les Pays-Pas

Téléphone : +31 6 26 97 86 63
E-mail : info@collectiveworkspacemaastricht.nl

SMart



Description

Fondée par des artistes pour des artistes, SMart (Société Mutuelle des Artistes) est devenue une coopérative, qui a pour objectif de fournir aux travailleurs autonomes la meilleure protection possible et de soutenir la professionnalisation à travers la consultance, les formations, le réseautage et d'autres ressources communautaires. SMart ambitionne de repenser et redévelopper le monde du travail.

Comme la structure existe dans neuf pays européens et dans les régions de l'Euregio Meuse-Rhin (EMR),

l'organisation tente de concevoir une meilleure coopération transfrontalière. Elle connaît les obstacles administratifs. C'est ainsi qu'elle est capable de soutenir les artistes et les acteurs culturels dans la réalisation de leurs projets.

L'objectif de SMart est, entre autres, d'accompagner et de conseiller les personnes créatives dans la meilleure mise en œuvre de leurs projets. La mobilité est une question importante au sein de l'EMR. Au fil des années, Smart a acquis beaucoup d'expérience dans ce domaine et ainsi construit un réseau international. Son

offre de conseil est renforcée par l'aide de ses collègues européens, la coopération avec l'Institut pour la coopération transnationale et eurégionale transfrontalière et la mobilité / ITEM, l'EMR et surtout par le Point d'Information Frontalier. Un exemple parlant de ce réseau est la lettre de recommandation à la Commission européenne, qui a été préparée conjointement avec ITEM et la Task Force Culture transfrontalière de l'Association des Régions Frontalières Européennes T4CBC-AGEG et soumise à la Commission et aux États membres..

SMart est également un partenaire du réseau CHE pour lequel elle fournit des contacts et un soutien administratif, en donnant à cette structure un siège légal.

Structure et organisation

SMart est une coopérative européenne qui permet aux professionnels de créer et développer leurs activités économiques en toute autonomie au sein d'une seule et même entreprise qu'ils partagent et gèrent de façon démocratique, tout en bénéficiant du statut de salarié et de l'ensemble des protections qui vont avec.

Chaque année, plus de 35 000 travailleurs utilisent les services de SMart en France et dans 8 autres pays d'Europe, générant près de 200 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Financement

La coopérative SMart se finance à 98% sur fonds propres. Il s'agit des certificats d'actions que les membres acquièrent dans la structure et d'un pourcentage fixe que chaque membre déduit de son chiffre d'affaires (6,5%). Cela lui permet de préfinancer des projets et d'offrir une garantie salariale.

De plus, ces budgets alimentent un fonds de solidarité interne : le grand public paie pour d'éventuelles difficultés de paiement des clients.

Résultats

Au cours des trois dernières années, SMart a réussi l'établissement et l'expansion du bureau d'Eupen, constatant que le nombre de membres en Belgique de l'Est a augmenté de 30%.

SMart fait partie du réseau CHE et travaille en étroite collaboration avec la Belgique de l'Est. Afin de fournir des solutions et une assistance en ce qui concerne le travail transfrontalier, elle participe aux services de conseil du Point d'Information Frontalier et entretient un contact étroit avec ITEM. En outre, l'organisation coopère avec la T4CBC lors des conférences, et fournit des solutions qui peuvent également être transmises à d'autres régions frontalières.

En 2017, SMart a reçu le prix « ICT Enabled Social Innovation Prize » de la Commission européenne et a participé au développement du socle européen des droits sociaux.

Coordonnées

SMart

Rue Coenraete 72
1060 Bruxelles

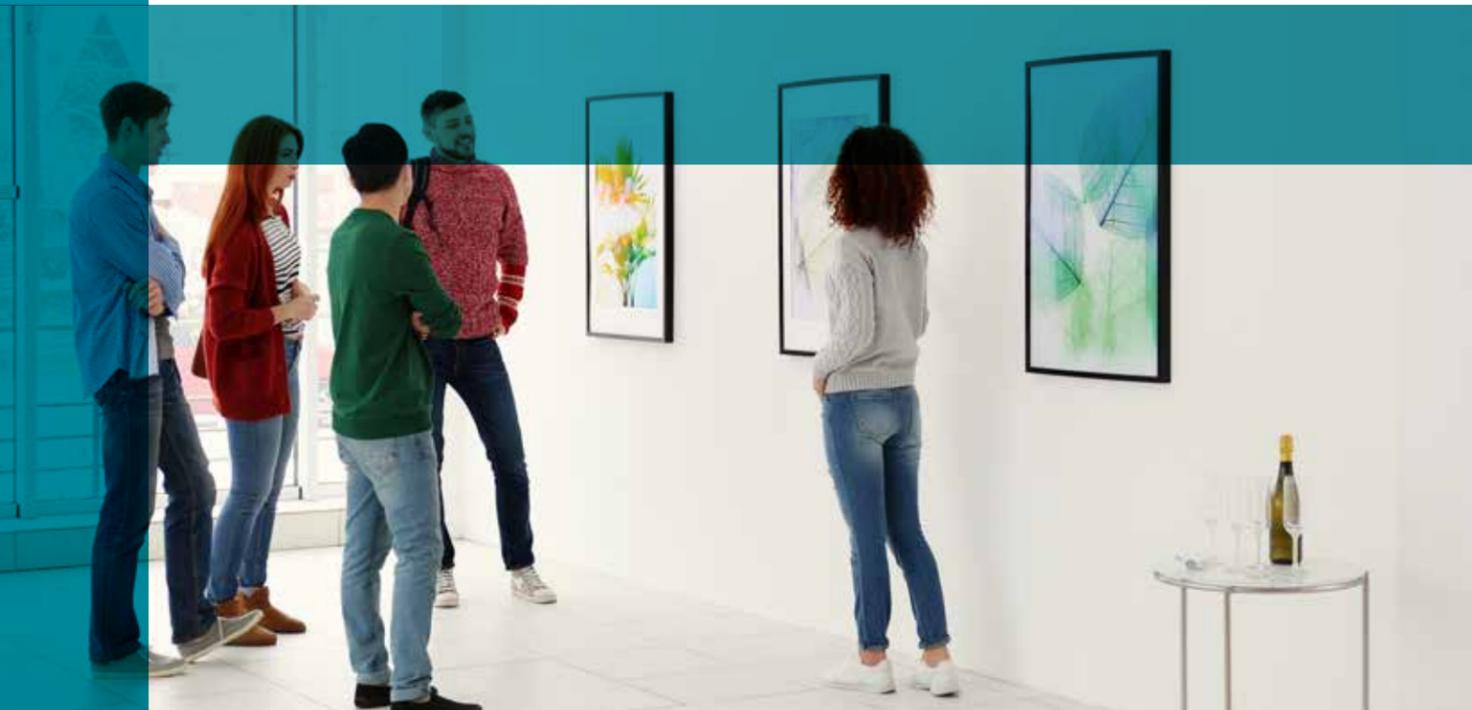
Quai des Tanneurs 2 B
4020 Liège

Jörg Zimmermann
Rotenbergplatz 19
B-4700 Eupen

E-mail : zij@smartbe.be
www.smartbe.be



Space - Collecting people



Description

Lancé en 2002 par l'artiste belge Alain De Clerck, SPACE Collection a créé un réseau de villes européennes reliées par une collection transfrontalière d'art contemporain. Les œuvres sont acquises par le biais de sculptures interactives installées dans des espaces publics. A chaque fois qu'un visiteur insère une pièce de monnaie dans une machine SPACE, il anime la sculpture et reçoit un billet de poésie ou une autre récompense culturelle. Le principe du billet culturel est d'encourager l'échange et la découverte de la culture d'autrui, en offrant la possibilité de choisir un cadeau culturel dans une ville voisine, à Liège ou à Maastricht (spectacles, musées, théâtres, musiques, opéras, etc.). L'argent est collecté, complété par le sponsoring et transformé en

œuvres d'art. A Liège puis à Maastricht, les deux premières machines culturelles (SPACE et Minckelers 2.0) ont déjà permis à la collection de s'enrichir progressivement de nouvelles acquisitions, le total actuel étant de 107 pièces. Le mélange de genres, de supports matériels, de techniques et d'artistes plus ou moins renommés, garantit un rayonnement croissant à la Collection SPACE. Celle-ci est actuellement exposée dans différents lieux et plusieurs villes. SPACE diversifie ses champs d'action. Loué par la Ville de Liège, le bureau SPACE se situe dans un vieil appartement qui a préservé une touche des années '60. Apprécié en tant que lieu convivial d'expérimentation, il fonctionne comme un centre d'art accueillant régulièrement des conférences, des événements et des expositions individuelles ou de

groupe, directement ou indirectement liées à SPACE Collection. Ce projet réalise ses ambitions en ouvrant un nouvel espace d'exposition de 500 m², un grand pas en avant pour SPACE Collection qui pourra désormais organiser des expositions et des événements encore plus importants dans le domaine des Arts Plastiques. Ancien entrepôt, le lieu se transforme en un espace atypique d'exposition d'art, offrant des possibilités nouvelles et inattendues de scénographie. Quant à l'aspect industriel du Nouveau SPACE, il devrait se transformer au fur et à mesure de son appropriation par les artistes, tout en préservant jalousement son cachet brut. SPACE Collection a pour objectif de rendre l'art contemporain accessible à tous, en impliquant la participation active des citoyens, des autorités publiques, des entreprises et des acteurs culturels. Dans la foulée du développement de son champ d'activités, SPACE souhaite renforcer sa présence en Belgique et s'étendre à toute l'Europe, en donnant la priorité à l'Euregio.

Structure et organisation

- L'asbl In Cité Mondy gère le projet SPACE (Liège). Elle se compose d'un Comité directeur de trois personnes et emploie trois collaborateurs (un chargé de projet, un chargé de la collection et une chargée de la communication et de la gestion administrative). L'asbl collabore avec l'asbl SPACE Maastricht, une association sans but lucratif néerlandaise. Elle est gérée par les employés d'In Cité Mondy ainsi que par Anne Van Aalst et Izzi Wudka de la SAM (Stichting Ateliers Maastricht).
- Les œuvres d'art de la SPACE Collection (qui présente un caractère eurégional) sont sélectionnés par deux comités : un établi à Liège et l'autre à Maastricht.
- « SPACE Collecting people » constitue son but, son slogan. Son nom est : SPACE Collection.

Financement

Le réseau est financé par les bénéfices engrangés via les sculptures (SPACE et Minckelers 2.0), les sponsors (Uroda SA et SF) et des subventions : la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Loterie Nationale, la Province de Liège et la Ville de Liège.

Résultats

- Le réseau a acheté 107 œuvres d'art dans l'Euregio et les a mises en valeur au travers d'expositions à Liège et à Maastricht.
- L'organisation dispose de deux sculptures interactives et travaille sur de nouvelles qui seront implantées dans l'Euregio pour soutenir l'art et relier les gens par ce biais culturel.
- Le réseau est à présent subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce qui constitue une belle reconnaissance de son rôle et de son travail.
- SPACE organise en moyenne une dizaine d'expositions par an, avec en moyenne deux conférences et divers autres événements.

Coordonnées

In Cité Mondy ASBL / SPACE

En Féronstrée, 116

B-4000 Liège

Téléphone : +32 (0) 486 339 393

E-mail : info@space-collection.org

www.space-collection.org

Very Contemporary



Description

Au cours des cinq années de son existence, Very Contemporary (VC) – le réseau regroupant les institutions d'art contemporain de l'Euregio Meuse-Rhin – est devenu un projet-phare culturel de l'EMR. En opérant de façon conjointe et en réalisant des projets communs, Very Contemporary élargit le champ d'action des onze institutions-partenaires et contribue à la définition de l'image de l'EMR en tant que région moderne de la connaissance ainsi qu'à l'amélioration de son attractivité internationale.

L'élaboration de stratégies innovantes en vue de la planification et de l'organisation culturelle durable et

transfrontalière au sein de l'Euregio Meuse-Rhin favorise l'afflux de visiteurs au-delà les frontières – et par conséquent aussi le seuil d'accès aux musées, aux galeries d'art et aux associations artistiques.

Compte tenu de sa situation géopolitique frontalière, on dénombre au sein de l'Euregio Meuse-Rhin une multitude d'institutions emblématiques en termes d'art contemporain. La coopération des institutions artistiques faisant partie de Very Contemporary permet de disposer d'un support de réseautage qui met en valeur la qualité et la spécificité de la scène actuelle et tous ses atouts.

Structure et organisation

Les éléments-clés de l'approche du réseau VC sont constitués par le pragmatisme et l'organisation autonome :

Very Contemporary favorise l'étroite collaboration et l'échange supra-institutionnel des diverses institutions et ce, à trois niveaux administratifs différents. Les directeurs et les dirigeants, de même que les collaborateurs œuvrant au niveau de la presse et des relations publiques, ainsi que les médiateurs artistiques des partenaires VC se rencontrent en effet à intervalles réguliers. La coordination du projet est assurée par un organe de direction externe.

Financement

Le réseau VC repose sur un traitement égalitaire de toutes les institutions partenaires, ce qui se traduit de façon explicite par l'équité financière. Tous les partenaires VC contribuent par conséquent chaque année à parts égales au financement du projet. Ce budget de base est complété par d'autres ressources liées au projet, octroyées par les diverses régions partenaires de l'EMR.

VC est soutenu chaque année par le «Fonds régional de politique culturelle» du Ministère de la Culture et de la Science de NRW.

Résultats

La brochure VC paraît deux fois par an et informe ses lecteurs des programmes des différentes institutions associées à ce réseau, tout en les renseignant sur les galeries d'art les plus proches et leur accessibilité. Le site Web www.verycontemporary.org dresse un aperçu des expositions et des manifestations organisées par les institutions membres de VC, la lettre d'information mensuelle étant envoyée à plus de 3.600 abonnés. Avec près de 4.000 vues par contribution, la page Facebook VC informe au jour le jour de toutes les activités des partenaires de ce réseau.

Compte tenu des difficultés de déplacement en transports publics au sein de la Région frontalière, les « Excursions en bus Contemporary » constituent un autre élément essentiel qui a déjà permis à plus de 1.000 participants de découvrir

le large éventail d'expositions au sein de l'Euregio. Les « bus Contemporary Art » partent de toutes les villes du réseau VC et acheminent les participants, en une seule journée, vers trois ou quatre institutions partenaires implantées de l'autre côté de la frontière, là où sont proposées des activités et des visites guidées liées aux expositions et à divers événements. Au cours de ces cinq dernières années marquées par l'évolution permanente du réseau VC, trois défis structurels freinant jusqu'alors le déploiement du potentiel culturel de l'EMR ont été étudiés :

- Contenu : intérêts, objectifs et scènes artistiques divergentes dans les trois pays;
- Transport : contraintes liées à l'accessibilité des institutions VC via les transports publics;
- Langue : difficultés liées aux barrières linguistiques et aux systèmes bureaucratiques différents.

Les partenaires VC vont tenter, dans les trois années à venir, de surmonter ces obstacles et de créer, dans la Région frontalière couvrant la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas, un terrain d'expérimentation visant à créer un sentiment commun d'appartenance à une culture partagée.

Coordonnées

Les dates actuelles des événements peuvent être trouvées sous :

www.verycontemporary.org

www.facebook.com/verycontemporaryart

Administration fiscale

Museum Association Düren e.V.

Hoesch Square 1

D-52349 Dueren

Management de projet

Marie-Claire Krell

Téléphone : +31 (0) 61 69 15 210

E-mail : info@verycontemporary.org



Les femmes de l'Euregio Meuse-Rhin



Description

L'association « Femmes au sein de l'Euregio Meuse-Rhin » est l'association citoyenne la plus ancienne de cette Région frontalière. L'association a été fondée en 1975, l'année internationale de la femme. Elle prône des échanges réciproques aux niveaux culturel et social. Son travail met l'accent sur les rencontres communes et l'éradication des préjugés. Il s'agit plus particulièrement de surmonter les frontières encore présentes dans l'esprit des citoyens et de coopérer de façon transfrontalière et commune au sein de l'EMR. Concrètement, cela se traduit par un programme culturel mensuel déployé au sein de l'Euregio Meuse-Rhin. Il convient ici de souligner le fait que les initiatives transfrontalières des « Femmes au sein de l'Euregio Meuse-Rhin »

sont aujourd'hui devenues évidentes et qu'elles contribuent ainsi largement à la coopération réelle au-delà des frontières nationales. Outre les thèmes sociaux et culturels, cette association s'intéresse également à d'autres domaines spécifiques, notamment la sécurité, le réseau de transports mais aussi le tourisme au sein de l'Euregio Meuse-Rhin. Une autre contribution importante assurée par l'association des « Femmes au sein de l'Euregio Meuse-Rhin » réside dans son combat en faveur des droits et intérêts des femmes au sein de la région. Ajoutons encore que cette association accorde beaucoup d'importance à la coopération avec d'autres organisations et qu'elle entretient par conséquent en permanence des contacts avec ces dernières.

Structure et organisation

L'association « Femmes au sein de l'Euregio Meuse-Rhin » regroupe plus de 200 membres qui se sont associés au niveau transfrontalier. L'association des « Femmes au sein de l'Euregio Meuse-Rhin » est systématiquement dirigée par trois Présidentes (une pour chaque pays) auxquelles il convient d'associer les coordinatrices, qui assurent une fonction de soutien et constituent, avec les trois Présidentes, le comité directeur de l'association.

Les missions de l'association des « Femmes au sein de l'Euregio Meuse-Rhin » sont particulièrement vastes et couvrent notamment :

- L'élaboration d'un programme semestriel édité dans les trois langues de l'Euregio Meuse-Rhin, à savoir l'allemand, le français et le néerlandais;
- La planification de voyages d'études;
- L'établissement de contacts avec les citoyens de l'EMR ainsi que des actrices de la vie publique;
- L'élaboration d'activités communes sous forme de conférences au sein de l'EMR;
- Des rencontres et des excursions dans les domaines social et culturel.

Financement

Les « Femmes au sein de l'Euregio Meuse-Rhin » se financent de manière autonome, grâce aux cotisations fixes de ses membres.

Résultats

Les « Femmes au sein de l'Euregio Meuse-Rhin » se financent de manière autonome, grâce aux cotisations fixes de ses membres

Le travail des « Femmes au sein de l'Euregio Meuse-Rhin » se caractérise par son engagement vis-à-vis des citoyens mais aussi plus particulièrement par sa forte implication transfrontalière vis-à-vis des femmes de l'EMR.

Le travail des « Femmes au sein de l'Euregio Meuse-Rhin » a d'une part contribué à supprimer les barrières ainsi que les préjugés mutuels des citoyens tout en développant la réflexion nationale dans de nombreux domaines grâce à une pensée eurégionale.

L'association n'a d'autre part jamais cessé de se développer, en lançant sans cesse de nouvelles idées et de nouvelles initiatives visant à développer la collaboration transfrontalière. Tous ces résultats ont pu être obtenus grâce à l'intérêt indéfectible manifesté pour d'autres cultures.

Coordonnées

Les Pays-Bas

Nore Horsmans
Op de Bies 33 A
NL-6333 BV Schimmert

Téléphone : +31 (0) 45 40 41 112
E-mail : norehorsmanns@icloud.com

Allemagne

Birgit Derksen
Auf der Houff 54
D-52531 Übach-Palenberg

Téléphone : +49 (0) 2451 4 18 42
E-mail : b.derksen@t-online.de

Belgique

Helga Inden
Augustastrasse 78 A
52070 Aachen
Deutschland

Téléphone : + 49 (0) 241 53 15 67
E-mail : helga.inden@t-online.de

Kunstroute Weser-Göhl



Photo: ©Karl-Heinz Oedekoven, Baelen/Stolberg

Description

Le groupe d'intérêt international «Kunstroute Weser-Göhl» existe depuis 2012 et, sous la direction de Karl-Heinz Oedekoven, relie seize sites d'art avec des musées, studios, galeries et fondations dans le Pays Eupener.

Les localisations des sites d'art représentent la diversité de la région frontalière dans la région trilingue de l'Euregio Meuse-Rhin. La fusion des seize sites d'art représente quatre régions : Südlimburg/NL - Province de Liège - DG (Communauté germanophone - Belgique de l'Est) et StädteRegion Aachen. Les offres culturelles

actuelles dans les seize lieux d'art sont présentées sur leur propre site Internet, sur Facebook et en envoyant une newsletter électronique dans les trois langues nationales - allemand/néerlandais/français.

Les partenaires actuels sont :

- Centre culturel « Alter Schlachthof », Eupen
- « Skulpturenhügel Birgitta Lancé », Aix-la-Chapelle-Lemiers
- Couvent du Garnstock, Baelen
- Musée de la Vallée de la Gueule, La Calamine
- Atelier I.S. Inge Sauren, Walhorn

- Centre d'Art et de Culture « De Kopermolen » Vaals
- KuKuK e.V./VoG, Aix-la-Chapelle/Raeren
- Fondation Peter Paul J. Hodiament, Baelen
- Atelier au « Grundhaus Aachen », Aix-la-Chapelle
- Atelier Stephanie Binding-Püsche, Eupen-Kettenis
- Maison d'art Pütz, Montzen
- Institut Ramirez-Máro, Raeren-Hauset
- Galerie « vorn und oben », Eupen-Nispert
- Atelier Wolfgang Binding, Raeren-Eynatten
- Atelier Schoenen, Berlott-Eynatten (nouveau depuis août 2018)

Tous les premiers dimanches du mois, entre 14h et 17h, ces lieux d'art ouvrent leurs portes gratuitement, rapprochant ainsi les artistes et lieux d'art locaux des visiteurs intéressés.

Actuellement, la Weser-Göhl Art Route est soutenue par des mécènes* à l'intérieur. Il s'agit actuellement de M. Karl-Heinz Lambertz, Président du Parlement, pour la Communauté germanophone, et de Mme Sabine Verheyen, députée européenne, pour la région d'Aix la Chapelle.

Structure et organisation

L'organisation et la promotion de la Route de l'art Vesdre-Gueule sont effectuées à titre bénévole par Karl-Heinz Oedekoven qui, en tant que chargé des relations publiques, défend les intérêts de la communauté informelle. Les traductions en français des textes du bulletin sont assurées par Sylvie Fabeck du Musée de la Vallée de la Gueule à La Calamine. Les traductions en néerlandais sont réalisées par André Amkreutz, un artiste déjà invité par la Fondation Hodiament. La maintenance du site web est assurée par un webmestre sur base d'honoraires. La conception des dépliants et des imprimés publiés à ce jour a été assurée jusqu'à présent par Wolfgang Püstow, de Stolberg, à des prix préférentiels. La concertation relative aux programmes des 16 lieux artistiques est menée, mois après mois, par courrier électronique ou téléphone, avec les représentants suivants :

Inge Sauren (Atelier I.S.) – Rafael Ramirez Máro – Sylvie Fabeck (Musée de la Vallée de la Gueule) - Dieter Schlusche (Maison art pütz) – Ton Ooms (Stichting Kopermolen) – Dr. Gerlind Binding (Atelier Wolfgang Binding) - Helga Sacher-Ramakers (Klosterkapelle Garnstock) - Benjamin Fleig

(Galerie vorn und oben) – Stephanie Binding - Christiane PonBen-von Wolff (Grundhaus) - Alice Loo (KuKuK) – Birgitta Lancé (Skulpturenpark Lemiers) – René Janssen (Alter Schlachthof Eupen) – Britta Schoenen (Atelier Schoenen) – Karl-Heinz Oedekoven (Fondation Hodiament)

Financement

La Route de l'art Vesdre-Gueule est encouragée financièrement par l'Euregio Meuse-Rhin et donc par la CG Belgique de l'Est. Pour les projets spécifiques tels que la conception et l'impression de dépliants et de brochures, il a été possible de trouver des sponsors, comme p.ex. Capaul S.A., Mutualité Chrétienne Eupen/Verviers, CBC, Assurco F. Heuschen, Commune de Plombières. Les nouveaux partenaires apportent leur quote-part pour contribuer à la refonte du site web. Depuis deux ans, la Route de l'art Vesdre-Gueule est associée à l'initiative « Auf zur KUNST! ROUTEN » de la région d'Aix-la-Chapelle (WWW.AUFZURKUNST.DE) et perçoit à ce titre une petite subvention.

Résultats

Les personnes de l'Euregio et au-delà, intéressées par l'art, se réjouissent de la possibilité de rencontrer en toute simplicité des artistes dans leur environnement de vie et de travail. Les partenaires de la Route de l'art bénéficient d'une publicité quasiment gratuite et pratique pour leurs activités artistiques.

Coordonnées

CI Route de l'art Vesdre-Gueule au pays d'Eupen (B/NL/D)

Initiateur et Chargé des relations publiques :

Karl-Heinz Oedekoven

Président de la Fondation :

Peter P.J. Hodiament

B-4837 Baelen sur Vesdre

Téléphone : + 49 (0) 2402 5255

E-mail : info@fondation-hodiament.org

www.kunstroute-weser-goehl.eu

www.fondation-hodiament.org

Les maladies ne s'arrêtent pas aux frontières. Dans des régions frontalières, les goulets d'étranglement de l'offre, les barrières linguistiques ou les longs trajets vers les services de santé ambulatoires ou hospitaliers, peuvent être éliminés grâce à une bonne coopération. À cette fin,

les citoyens, les médecins et les établissements de santé doivent également avoir un accès transfrontalier à l'information sur les mesures de prévention et les services de santé. L'Euregio Meuse-Rhin s'implique dans tous ces domaines depuis 40 ans.



Rudolf Godesar

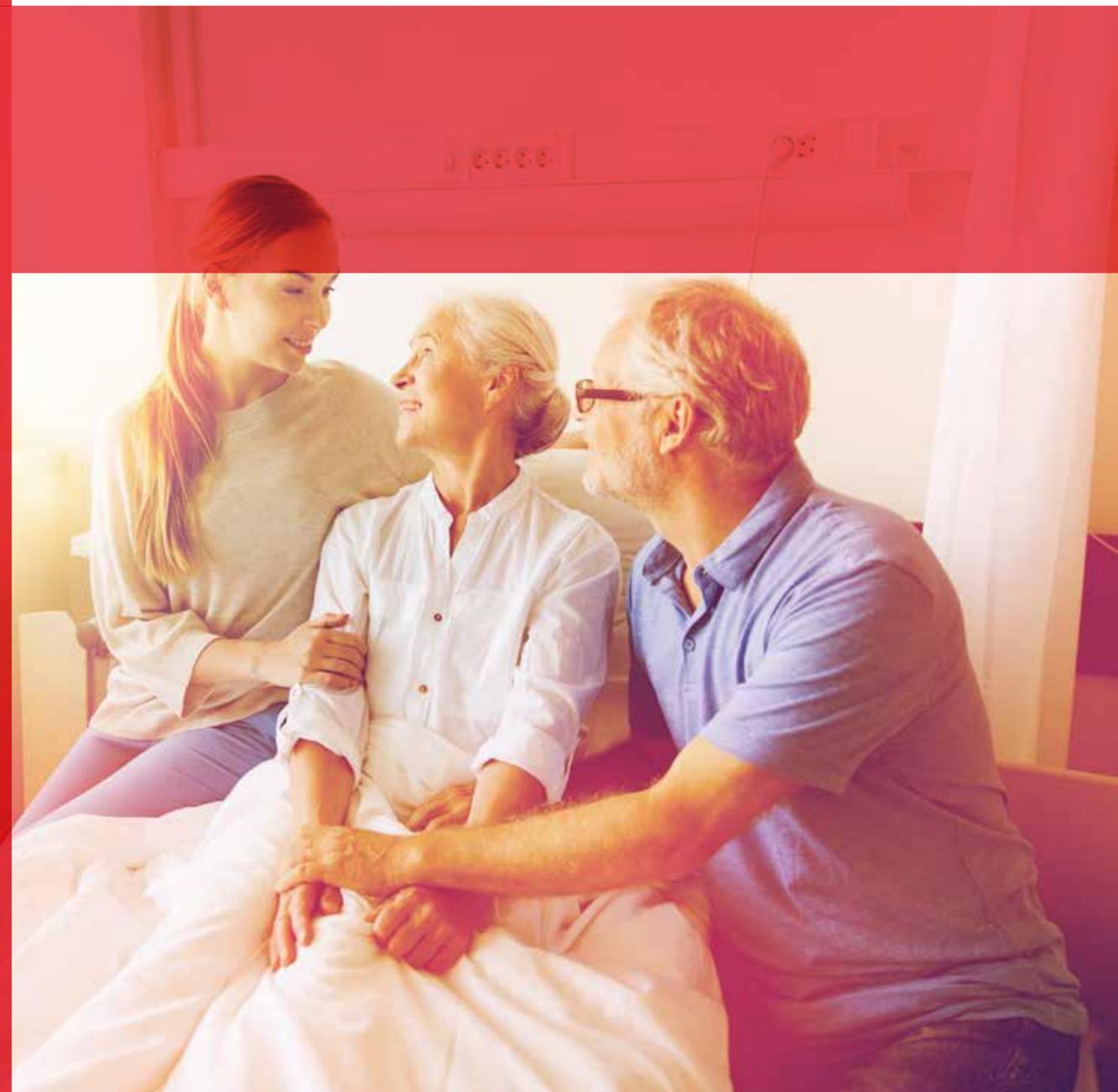
Chargé de projets,
Représentant de la Communauté germanophone

E-mail : rudolfgodesar@euregio-mr.eu

Le saviez-vous ?

Grâce à sa bonne coopération dans le domaine de la santé, l'EMR est reconnue par l'OMS comme la seule «région de santé» internationale.

Soins de santé



euPrevent



Description

La Fondation euPrevent | EMR soutient la coopération transfrontalière entre les professionnels et les organisations œuvrant à la préservation, la promotion et la restauration de la santé publique dans l'Euregio Meuse-Rhin (EMR). euPrevent initie, stimule et facilite les relations de coopération et les activités entre les organismes de santé. Les activités et les partenariats se concentrent principalement sur les institutions de soins et de prévention.

euPrevent travaille sur la base de deux piliers distincts : la « santé positive », un projet développé par Machteld Huber (NL) et « Health in all Policies » de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ces deux piliers orientent le travail d'euPrevent. Le travail proprement dit suit les

lignes directrices du programme, en l'occurrence des contenus concrets sur lesquels se sont engagés divers partenaires. euPrevent distingue six lignes de programme : addiction, obésité, santé mentale, maladies infectieuses, santé environnementale et « patient power ».

Toutes sortes de projets et d'activités concrets résultent de ces lignes de programme.

Structure et organisation

euPrevent est organisée selon une approche de type « bottom-up ». La Fondation propose ainsi une structure de soutien des différentes lignes du programme dont le contenu est fixé par les partenaires. Ceux-ci choisissent donc les sujets d'intérêt en vue d'une coopération eurégionale.

Chaque problématique spécifique est couverte par un projet concret. Les partenaires déterminent eux-mêmes :

- le contenu exact d'un projet;
- la structure de travail qu'ils souhaitent utiliser pour les différentes lignes de programme;
- la façon dont ils veulent travailler ensemble et ce qu'ils souhaitent atteindre;

Les partenaires sont soutenus dans cette tâche par le bureau de la fondation qui veille à ce que :

- les réseaux se réunissent régulièrement;
- des subventions soient demandées (si besoin);
- des formations soient organisées;
- des projets de prévention soient mis en œuvre de manière durable;

Le bureau représente par ailleurs pour de nombreux partenaires un lien avec tout ce qui se passe dans l'Euregio et en Europe sur les thèmes choisis. euPrevent aide également ses partenaires à concrétiser leurs propres ambitions eurégionales et européennes. Le conseil d'administration d'euPrevent s'occupe du mandat politique afin que la fondation dispose de réelles possibilités de soutien à ses partenaires.

Financement

Les activités et les projets d'euPrevent sont financés de différentes manières :

- Des subventions de projets régionaux, eurégionaux et européens.
- Une contribution annuelle des quelques 35 partenaires et associations qui ont adhéré à euPrevent.
- L'engagement personnel des partenaires.

Résultats

euPrevent a atteint de nombreux résultats concrets ces dernières années. Ceux-ci sont repris sur le calendrier du site euPrevent. Plusieurs projets ont été mis en œuvre, aussi bien pour les citoyens que pour les professionnels. Etant donné que l'EMR constitue en quelque sorte une « Europe en miniature », euPrevent veille à ce que tout ce qui est réalisé au sein de l'EMR dans le secteur de la santé publique soit notifié à l'OMS et à l'Union européenne. Quelques exemples de réalisations dues à euPrevent ces dernières années sont :

- Création et représentation d'une pièce de théâtre « Oublié et sombré » qui tente de briser le tabou entourant la démence et la dépression chez les personnes âgées.
- Initiation et mise en œuvre du projet euPrevent « Senior Friendly Communities » (SFC) qui permet à 32 communes de bénéficier d'un soutien pour devenir des communes accueillantes pour les aînés. L'accent est ici mis sur la démence et la dépression des personnes âgées.
- La rédaction d'une publication officielle de l'OMS intitulée « Scaling up projects and initiatives for better health : from concepts to practice ».
- Le développement de divers outils en ligne tels que « Capacity Assessment » destinés aux organisations intéressées.

Coordonnées

Brigitte van der Zanden

Directrice de la Stichting euPrevent | EMR

Téléphone : +31 (0) 6-36 06 20 39

E-mail : info@euprevent.eu

www.euprevent.eu

La sûreté et la sécurité figurent parmi les principales priorités de nos concitoyens. Peu importe où ils vivent.

Ne représentant plus des obstacles, les frontières offrent parfois même des opportunités pour les criminels. Les catastrophes ne s'arrêtent pas à la frontière non plus. Tout cela nécessite la coopération étroite décrite dans les pages suivantes. La coopération policière, judiciaire et administrative doit être renforcée

pour arrêter les criminels. Les pompiers et les ambulanciers paramédicaux doivent travailler ensemble pour s'assurer que les citoyens obtiennent l'aide la plus rapide, peu importe de quel côté de la frontière ils se trouvent.

Dans l'Euregio Meuse-Rhin, des structures permanentes ont été mises en place pour assurer une forte coopération transfrontalière dans l'objectif d'assurer notre sécurité !



Michael Dejozé
Directeur

E-mail : michaeldejoze@euregio-mr.eu



Thomas De Vos
Chargé de projets,
Représentant de la Province de Liège

E-mail : thomasdevos@euregio-mr.eu

Le saviez-vous ?

Chaque année, quelques 1300 interventions transfrontalières sont enregistrées.

Sécurité





BES



Description

Le BES (Bureau voor Euregionale strafrechtelijke Samenwerking) - Bureau de Collaboration judiciaire Eurégionale - est une institution trinationale regroupant les parquets de l'Euregio Meuse-Rhin et de la région Rijn-Maas-Noord. Elle vise l'instauration et l'amélioration d'une collaboration judiciaire, notamment dans la Région frontalière des trois pays ou régions que constituent la Belgique, les Pays-Bas et la Rhénanie du Nord - Westphalie, qui connaît une activité criminelle particulièrement importante.

Cela signifie que les services judiciaires (incluant les services de police) de l'Euregio et bien au-delà bénéficieront de toute l'expertise présente au sein du BES et/ou de l'apport de l'ensemble du réseau :

- en répondant aux questions portant sur les recherches et les poursuites transfrontalières.
- dispensant des conseils lors de l'élaboration de demandes complexes d'entraide judiciaire et/ou en vue du « déblocage » d'une entraide judiciaire lente ou hésitante.
- en organisant des réunions de coordination de tous les membres du Ministère Public et de la police de l'Euregio impliqués dans certaines enquêtes spécifiques.
- en apportant son support et son expertise lors de la création de « Joint Investigation Teams ».
- en prévoyant des solutions pour les problèmes linguistiques; et en renforçant l'efficacité de cette

collaboration grâce au développement et à l'instauration de méthodes de travail novatrices au niveau trinational.

- en surveillant la criminalité transfrontalière sur une base « open source », en signalant les évolutions en la matière et en informant et conseillant les acteurs judiciaires responsables de l'Euregio.
- en prévoyant des formations à l'intention des membres du Ministère Public de l'Euregio et à l'extérieur de celle-ci.

Structure et organisation

Cette collaboration BES repose sur un « Protocole d'entente » signé par les Ministres de (la Sécurité et de) la Justice de Belgique et des Pays-Bas, ainsi que par le Secrétaire d'Etat du Ministère Fédéral allemand de la Justice et de la Protection des consommateurs et portant sur ce « Bureau de Collaboration Judiciaire Eurégionale ».

Le Groupe de pilotage se compose des personnes suivantes :

- le Procureur Fédéral de Bruxelles, pour la Belgique;
- un représentant du Ministère de la Justice à Düsseldorf, pour la Rhénanie du Nord – Westphalie (en accord avec le Ministère fédéral de la Justice et de la Protection des consommateurs);
- un officier du parquet de l'arrondissement du Limbourg néerlandais à Maastricht.

Le personnel affecté au BES est le suivant :

1, o ETP juriste de parquet – personne de contact pour la Belgique, 1, o ETP procureur – personne de contact pour la Rhénanie du Nord – Westphalie, 1, o ETP conseiller politique - personne de contact pour les Pays-Bas et o, 6 ETP assistant(e) de secrétariat.

Financement

Chacune des régions nationales faisant partie du BES porte les coûts liés à sa (propre) personne de contact qui la représente au sein du BES. Le parquet de l'arrondissement du Limbourg (NL) couvre également les coûts de l'assistant(e) de secrétariat. Les coûts matériels encourus dans le cadre du BES sont partagés entre les différents partenaires.

Résultats

Ce projet s'est conclu par une réunion au sein de l'Euregio au cours de laquelle on a discuté et proposé des solutions liées à des problèmes juridiques et autres rencontrés dans le cadre de la collaboration judiciaire transfrontalière. Le résultat final a pris la forme d'un rapport contenant des recommandations à l'intention des autorités responsables auprès de la Commission de l'UE et des autorités nationales.

Numérisation des échanges réciproques portant sur des demandes d'entraide judiciaire en matière pénale.

Le BES a constitué un groupe de travail trinationnel de juristes et de spécialistes IT qui a été chargé de cette mission. Les systèmes d'entraide judiciaire nationaux ont été reliés aux autoroutes numériques européennes. Ceci peut être vu comme un exemple de ce que l'Euregio peut apporter en tant que terrain d'expérimentation de la collaboration européenne.

CIDaR (Criminal Information Data Referral)

Cette mission vise le développement d'un système numérique devant permettre de constater si, au moment de l'enregistrement d'une procédure à l'encontre d'un suspect devant un parquet de l'Euregio, il n'existe pas déjà, pour ce même suspect, d'autres procédures pénales en cours au sein de l'Euregio.

CrossBES (CrossBorder Execution of Sentences)

Ce projet vise l'amélioration de la collaboration entre les trois pays en matière d'exécution des condamnations pénales (transfrontalières).

BES-Practice 2.0 (Perfecting the skills of EIO practitioner)

Avec l'introduction de l'ESE (EEA), le système actuel d'entraide judiciaire sera remplacé par la transmission mutuelle des décisions d'enquête européennes. La mise en œuvre de cette dernière a été soutenue par des séquences de formation grâce à BES-Practice 2.0.

ECOM (Euregional Public Prosecution Service Conference)

L'objectif de cette conférence est de promouvoir le réseau, l'implication des acteurs par rapport aux questions transfrontalières et de renforcer le sentiment d'appartenance.

Coordonnées

Bureau for Euregional Cooperation in criminal matters)

Arrondissementsparket Limburg

Adresse postale : 125 Avenue Céramique
NL-6221 KV Maastricht

Adresse postale :
Postbus 1987
NL-6201 BZ Maastricht

Téléphone : +31 (0) 88 - 69 99 613
Fax : +31 (0) 88 - 69 90 225
bes@om.nl

NeBeDeAgPol



Description

La NeBeDeAgPol est un groupe de coopération réunissant les chefs des services de police de l'EMR. Ce groupe existe depuis 35 ans et est le fruit d'une initiative policière destinée à permettre une collaboration trilatérale au sein de l'Euregio Meuse-Rhin.

Les partenaires de cet accord sont, outre l'unité de police du Limbourg, la police nationale des Pays-Bas, les services fédéraux et locaux de la police belge des provinces de Liège, du Limbourg et de la Communauté germanophone ainsi que les autorités de police de la Région d'Aix-la-Chapelle.

Cette communauté de travail favorise la collaboration policière transfrontalière sur base de l'Accord de Schengen et des accords annexes qui en résultent, dans le but d'assurer la sécurité des citoyens de l'Euregio Meuse-Rhin. Elle met par ailleurs plus particulièrement l'accent sur l'élaboration de modèles d'avenir, tout en intensifiant la collaboration transfrontalière. Elle le fait par le biais de la médiation linguistique, la création et le soutien de mesures structurelles ainsi que la coopération avec d'autres organes de coopération eurégionale, par exemple l'Euregio Meuse-Rhin et le Bureau de Coopération Eurégionale (BES).

L'objectif est de promouvoir la coopération policière transfrontalière au sein de l'Euregio, afin de pouvoir ainsi garantir la sécurité des citoyens.

L'EPICC, le centre commun de coopération policière de l'Eurégio Meuse-Rhin a été construit par la NeBeDeAgPol et sera présenté dans le chapitre suivant consacré à cette importante institution.

Structure et organisation

Cette communauté de travail se compose d'une part d'un groupe de pilotage, d'une assemblée des membres (conférence sur la sécurité), des groupes de travail spécialisés, du Centre Eurégional de Coopération et d'Information (EPICC), ainsi que du siège administratif.

Le groupe de pilotage se compose pour sa part du responsable de la police du Limbourg, de la police nationale des Pays-Bas, d'un officier supérieur de police en charge des services de police belges compétents au sein de l'Euregio Meuse-Rhin et du Président de la police d'Aix-la-Chapelle en tant que représentant des services de police allemands compétents au sein de l'Euregio Meuse-Rhin.

Les groupes de travail spécialisés se composent de collaborateurs bénéficiant d'un pouvoir décisionnel au sein des directions/départements compétents. Les groupes de travail spécialisés suivants possèdent un caractère permanent :

- Groupe de travail spécialisé Criminalité
- Groupe de travail spécialisé Intervention et Trafic
- Groupe de travail spécialisé Extrémisme et Terrorisme

Ces groupes de travail spécialisés garantissent la collaboration au sein de leurs différents domaines respectifs.

Afin de s'acquitter de ses missions, la communauté de travail peut, en plus des groupes de travail spécialisés, créer des groupes de travail à durée (in)déterminée.

Le siège administratif soutient le groupe de pilotage et assure le lien structurel entre les différents organes et les services de police de l'Euregio Meuse-Rhin ainsi que vis-à-vis des institutions externes.

Financement

La communauté de travail octroie les ressources financières et matérielles nécessaires à partir des budgets nationaux ainsi que des subsides eurégionaux ou européens. Aucune cotisation de membre n'est demandée.

Résultats

La création du centre EPICC et des projets tels que l'Euregio Fietstocht et la coopération transfrontalière entre les autorités policières dans l'EMR.

Coordonnées

NeBeDeAgPol

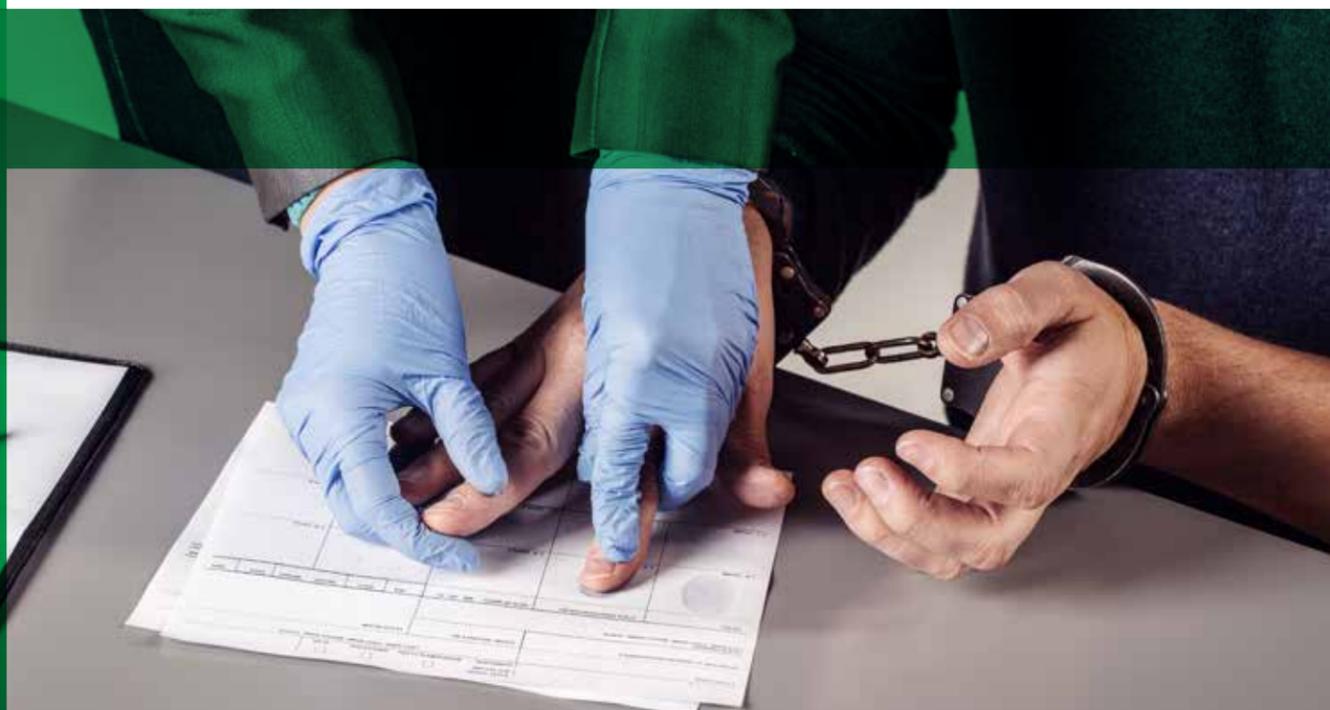
Herbesthaler Straße 12
B-4700 Eupen

Téléphone : +32/(0)87/596-289

E-mail : sca.eupen@skynet.be



EPICC



Description

Le Centre de Coopération Policière de l'Euregio Meuse-Rhin, communément appelé « EPICC » (Euregio Police Information & Cooperation Centre) se compose d'une trentaine de policiers belges, allemands et néerlandais et de représentants de la justice néerlandaise. Mis en place en 2005 à l'initiative de la NeBeDeAgPol (Coopération Policière au sein de l'Euregio Meuse-Rhin), ce centre permet aux policiers de collaborer directement dans le cadre de la lutte contre la criminalité transfrontalière et de la prévention des infractions ou des menaces à l'ordre et à la sécurité publique, principalement dans la Région frontalière.

Fonctionnalités

- **Échange d'informations policières au niveau transfrontalier :** EPICC répond, dans des délais très courts, aux demandes d'informations provenant des services de police (locaux et fédéraux) belges, allemands et néerlandais. Ces demandes peuvent porter sur l'identité et l'adresse de propriétaires et/ou détenteurs de véhicules, des historiques de véhicules et/ou de plaques d'immatriculation, des vérifications d'identité, les antécédents d'une personne donnée, son lieu de séjour et de résidence, des personnes recherchées ou disparues, etc. Toutes ces informations échangées sont enregistrées dans une banque de données commune, afin de répondre aux exigences des diverses

dispositions légales nationales et internationales et de pouvoir retrouver rapidement les données échangées.

- **Soutien de la coordination des mesures opérationnelles transfrontalières :** Par son expertise particulière, ses informations pertinentes et sa composition mixte, l'EPICC apporte un soutien efficace lors de la préparation et, le cas échéant, de la coordination d'opérations et/ou de recherches ou de surveillances transfrontalières, notamment des observations ou des poursuites transfrontalières, l'organisation de patrouilles mixtes, des contrôles transfrontaliers de grande envergure, des événements/situations nécessitant une coordination de part et d'autre de la frontière (événements sportifs, manifestations, prises d'otages, catastrophes, etc.).
- **Analyse de la criminalité transfrontalière :** EPICC recueille et exploite des informations policières disponibles dans la Région frontalière afin de fournir à ses bénéficiaires – de sa propre initiative ou sur demande – des informations opérationnelles pertinentes. Dans cette même optique, l'EPICC tente également de détecter, de cerner et d'assurer le suivi des problèmes transfrontaliers de sécurité.

Structure et organisation

Effectifs actuels :

- **Belgique :**
Police Fédérale : 1 Commissaire de police, 1 Inspecteur Principal et 7 Inspecteurs (dont 2 détachés)
- **Les Pays-Bas :**
5 Politie eenheid Limburg
1 Koninklijke Marechaussee (KMAR)
- **Allemagne :**
6 Polizeipräsidium Aachen
3 Landeskriminalamt (LKA) Nordrhein-Westfalen
3 Bundespolizei

Financement

La mise en place de l'EPICC en 2005 a été soutenue par un financement européen (Interreg) pour un montant de près de 500.000 €. Ce financement ne couvrant que sa mise en place (pour une durée de trois ans), les frais de fonctionnement sont à charge des services de police concernés depuis 2008. La répartition des coûts entre les trois partenaires prévoit que les frais liés à l'infrastructure et au matériel

commun (mobilier, PC, fax, ...) sont à charge des autorités néerlandaises; les coûts propres (personnel, matériel propre, ...) sont supportés par les délégations concernées; les frais liés aux relations publiques sont partagés entre les trois partenaires.

Résultats

En 2016, l'EPICC a reçu plus de 15.000 demandes d'informations provenant des services de police belges, allemands et néerlandais. Ces demandes portent principalement sur la petite et moyenne criminalité transfrontalière, mais concernent aussi parfois - directement ou indirectement - la criminalité organisée. Etant donné que les policiers réunis au sein d'un CCPD travaillent sur une même plateforme et ont accès sur place à la majorité des banques de données de leurs pays respectifs, les échanges d'informations se font très rapide. La majorité des demandes adressées au CCP Kerkrade obtiennent par exemple une réponse dans les quatre heures. En cas d'urgence particulière, une demande peut en outre être traitée immédiatement.

En 2016, l'EPICC a :

- diffusé 46 EPICC-Infos (feuilles d'informations opérationnelles destinés aux policiers de la Région frontalière).
- rédigé 136 rapports d'information et 68 « hit-reports » (liens positifs établis entre différentes demandes adressées à l'EPICC).
- participé à 172 réunions/groupes de travail/formations.
- participé à 7 opérations transfrontalières, dont le GP de F1 de Spa-Francorchamps avec encadrement de cet événement de niveau mondial par des policiers allemands, français, néerlandais et luxembourgeois.

Coordonnées

EPICC
Kerkradersteenweg 27
NL-6466 PA Kerkrade

Belgique

Daniel Colling

Allemagne

Karl-Heinz Werner

Pays-Bas

Wim Cuyper



EMRIC



Description

EMRIC est le sigle utilisé pour désigner « la cellule d'Intervention de Crise de l'Euregio Meuse-Rhin ». Il s'agit d'un accord de coopération unique en son genre entre les services publics responsables, chacun sur son territoire, de la sécurité en matière de service incendie, de secours technique et de soins d'urgence ou encore de lutte et de gestion des catastrophes et des situations de crise. Dans une région possédant de nombreuses frontières comme celle de l'Euregio Meuse-Rhin, les services de secours étrangers peuvent souvent se rendre plus rapidement sur les lieux d'un incident que les services locaux et/ou nationaux. En cas d'urgence, chaque seconde compte. L'accord de coopération regroupe les services de pompiers de la ville d'Aix-la-Chapelle,

le service de sécurité civile du district de Heinsberg, le service de sécurité civile de la ville-région allemande d'Aix-la-Chapelle, ceux des provinces belges du Limbourg et de Liège et celui de la région-sécurité et du GGD Zuid-Limburg aux Pays-Bas. Ces organisations financent le fonctionnement du « Bureau EMRIC » assurant la coopération entre partenaires.

Mis à part ces sept partenaires, une bonne trentaine de services et d'autorités travaillent conjointement au sein de l'accord de coopération EMRIC qui constitue le cadre permettant cette coopération transfrontalière. Ce projet n'a par ailleurs rien d'évident car les systèmes et la législation divergent fortement dans les trois pays. L'envoi d'une ambulance ou d'un camion de pompiers

de l'autre côté de la frontière implique par exemple une lourde procédure administrative. Dans une région présentant de nombreuses frontières telle que l'Euregio Meuse-Rhin, étudier, travailler ou se détendre de l'autre côté de la frontière est devenue une évidence pour les citoyens. L'entraide en cas de crise, par contre, est longtemps restée une question bien épineuse. Plusieurs dispositifs ont heureusement entretemps été créés, souvent en collaboration avec d'autres autorités (nationales, fédérales, provinciales et communales). Chaque année, quelques 900 ambulances franchissent désormais les frontières afin de prodiguer des soins adéquats dans les meilleurs délais. Les services d'incendie portent assistance à leurs collègues étrangers dans près de 300 cas par an.

Structure et organisation

La coopération transfrontalière se concrétise par l'interaction entre le Groupe de Pilotage EMRIC, trois Groupes Spécialisés ainsi que divers Groupes de Travail. Hormis les partenaires EMRIC, d'autres organisations assumant des responsabilités dans les secteurs professionnels concernés sont représentées au sein de ces groupes afin d'y apporter leur expertise. Les directeurs des diverses organisations bénéficiant du statut de partenaire siègent au sein du Groupe de Pilotage EMRIC qui définit les objectifs stratégiques de la coopération et ce, par le biais d'une planification pluriannuelle couvrant à chaque fois une période de cinq ans. La tâche du Bureau EMRIC consiste à veiller à la mise en œuvre des objectifs décrits dans le plan pluriannuel pendant cette période.

Financement

Lors de la conférence Worriken II, les partenaires EMRIC ont décidé de porter l'ensemble des dépenses liées à cette coopération, ce qui atteste du caractère durable de cette coopération depuis 2014. On a par ailleurs décidé - lors de la rencontre Worriken III - de prolonger la coopération pour la période 2019-2024 sur fonds propres.

Résultats

Par décision du Comité directeur, un bureau commun ainsi que des réseaux thématiques regroupant des partenaires provenant des diverses régions, ont été créés; on recense

ainsi un groupe de réflexion des pompiers, un groupe de réflexion sur les soins actifs EUMED (soins actifs : ambulanciers et hospitaliers), un groupe de réflexion sur la lutte contre les infections et un groupe de réflexion sur les centrales d'alerte. Des accords de travail sont conclus et des initiatives sont lancées conjointement au sein de ces différents groupes.

Ces groupes peuvent constituer des groupes de travail plus restreints, une possibilité dont ils ont fait largement usage au cours de l'actuelle période du programme (2014-2019). Les groupes de travail traitent des sujets d'actualité, souvent sur base thématique. Le résultat principal de ces réseaux est que les connaissances sont partagées et que les opérateurs impliqués peuvent ainsi améliorer et développer leurs propres services d'urgence. Les accords de coopération transfrontalière en cas de catastrophes et de crises sont garantis par les plans d'aide eurégionaux EMRIC et EUMED ainsi que par le plan eurégional d'échange d'informations. Les services de toutes les régions concernées ont ainsi coordonné leurs activités et synchronisé leurs méthodes de travail opérationnelles. Les centrales d'alerte sont équipées de formulaires trilingues pour gérer les demandes de renseignements et les échanges d'informations. Le cas échéant, les accords existants en vertu du droit public et du droit administratif ont été mis à jour. Ce partenariat a finalement bénéficié d'une « vitrine » grâce à la création d'un propre site Web, d'une fiche d'information ainsi que d'une page Facebook et LinkedIn.

Coordonnées

MCC

Prins Bisschopsingel 53
6212 AB Maastricht

Adresse postale :

Brandweer Zuid-Limburg
EMRIC - T.a.v. M. Ramakers Post Box 35
6269 ZG Margraten

Téléphone : +31 (0) 88 16 88575

E-mail : m.ramakers@brwz.nl

www.emric.info

Mobilité et infrastructure

La mobilité et les infrastructures transfrontalières jouent un rôle important pour toutes les parties prenantes présentées dans cette publication. Même si l'EMR dispose déjà d'un vaste réseau de transport et d'un large éventail de modes

de transport, il y a encore place à l'amélioration.

L'EMR accompagne les acteurs dans la création de nouvelles offres associées à de nouvelles infrastructures ou à de nouveaux systèmes de ticketing.



Michael Dejozé
Directeur

E-mail : michaeldejoze@euregio-mr.eu

Le saviez-vous ?

Avec le ticket Euregio, vous pouvez utiliser l'ensemble de l'offre de transport public dans l'EMR.



Centre de coordination eurégional



Description

L'Association de transport d'Aix-la-Chapelle (AVV) regroupe la ville d'Aix-la-Chapelle, la Städteregion Aachen et les districts de Düren et Heinsberg. L'AVV couvre 35 villes et communes sur une superficie de 2.276 km².

Afin d'assurer le développement du trafic local dans la région, d'améliorer en permanence son efficacité économique et de continuer à améliorer l'attractivité des bus et des trains, l'AVV s'active dans quatre domaines principaux :

- Tarif et distribution
- Planification du trafic et infrastructure
- Information aux clients
- Aspects transfrontaliers

- Création d'offres tarifaires transfrontalières
- Intégration d'offres de service transfrontalières
- Mise à disposition des données relatives aux horaires en temps réel

L'AVV dispose également d'un bureau de coordination eurégional qui assume une fonction de coordination des transports en commun au sein de l'Euregio Meuse-Rhin.

L'AVV collabore actuellement avec le bureau de coordination eurégional sur plusieurs projets européens. En ce qui concerne le projet EMR Connect par exemple, l'AVV est le chef de file et responsable de la coordination des 14 partenaires de l'Euregio Meuse-Rhin, ceux-ci œuvrant dans cinq domaines de travail en vue de

l'amélioration du trafic local transfrontalier. L'AVV travaille actuellement avec des partenaires provenant d'Allemagne, des Pays-Bas et du Luxembourg au développement d'un E-Ticketing interopérable transfrontalier, le tout dans le cadre du projet European Travellers Club (ETC).

Les résultats de ce projet contribuent à améliorer significativement la situation en matière de transports publics transfrontaliers pour les habitants de l'Euregio Meuse-Rhin.

Structure et organisation

Dans le cadre du projet EMR Connect, 14 partenaires de l'Euregio travaillent sur des thèmes liés au trafic transfrontalier, notamment des opérateurs de transport, les autorités organisatrices et des universités. L'instance de coordination eurégionale basée au sein de l'AVV et le groupe de travail TTM (Ticketing, Tarifs, Marketing) permettent de structurer la coopération transfrontalière. Tous les opérateurs de transport eurégionales et autorités organisatrices font partie de ce groupe de travail TTM et se réunissent une fois par trimestre.

Financement

L'AVV est actuellement intégrée dans certains projets dans le cadre des programmes INTERREG et Horizon 2020 de l'UE. Les moyens ainsi mis à disposition permettent une étroite coopération entre les acteurs eurégionaux dans le secteur des transports et sont indispensables pour instaurer et appliquer les mesures de consolidation du trafic local transfrontalier.

Résultats

Depuis 1998, le Ticket Euregio permet d'utiliser tous les moyens de transport dans l'ensemble de l'Euregio Meuse-Rhin. D'autres offres tarifaires ont été lancées, comme le tarif de transition Heerlen, le tarif de transition Roermond et le tarif Région 3. La gare centrale d'Aix-la-Chapelle est

devenue un point tarifaire belge. La coopération ciblée des partenaires de l'Euregio Meuse-Rhin a permis de créer le groupe de travail TTM qui traite des thèmes relevant du ticketing, des tarifs et du marketing au niveau du trafic local transfrontalier. Dans le cadre de divers projets tels que EMR Connect, on note en outre une coopération structurée et continue entre tous les opérateurs impliqués. Il existe également une coopération intensive entre les partenaires concernés de part et d'autre de la frontière sur des sujets non directement liés au projet, par exemple la préparation d'appels d'offres. Le dernier appel d'offres lié à la concession régionale du Limbourg en constitue un exemple. Les exigences en matière de réglementation transfrontalière ont été élaborées conjointement.

Coordonnées

Aachener Verkehrsverbund GmbH
Euregionale Koordinierungsstelle
Neuköllner Straße 1
D-52068 Aachen

AVV Linien 23, 30 and 47
Haltestelle : ASEAG

www.avv.de
www.emr-connect.eu

Développement durable

Le développement durable est une tâche transversale de grande importance pour une Euregio vivable et porteuse d'avenir. Il ne suffit pas ici de réunir des personnes de trois pays, mais aussi de tenir compte des trois dimensions - écologique, sociale et économique - de la durabilité. La diversité naturelle et la beauté des

paysages qui caractérisent l'Euregio Meuse-Rhin ne s'arrêtent pas aux frontières nationales. En 2013, l'EMR a endossé le rôle de chef de file du partenariat du Parc des Trois Pays, donnant l'exemple en matière de préservation et de développement de la nature et du paysage comme atout eurégional sans frontières.



Dr. Anja Brüll

Chef de projet Parc des Trois Pays (P3P)

E-mail : anjabruell@euregio-mr.eu

Le saviez-vous ?

La nature ne s'arrête pas aux frontières.

L'Euregio Meuse-Rhin abrite plusieurs parcs naturels transfrontaliers.





Parc des Trois Pays (P3P)



Description

Le Parc des Trois Pays (P3P) est la plate-forme pour l'espace ouvert, la nature et le paysage de dans l'Euregio Meuse-Rhin il s'agit d'une coopération entre les 13 partenaires des quatre régions compétents en matière d'aménagement du territoire et du paysage, de protection de l'environnement et de la nature : la Flandre, la Wallonie avec la Communauté germanophone, la région d'Aix-la-Chapelle (D) et le Limbourg du sud (NL). Le P3P encourage le contact, l'échange et la coopération au-delà des frontières.

Ses activités s'adressent en premier lieu aux nombreux acteurs et organisations impliqués dans le domaine

de l'environnement, du paysage, de la nature et du patrimoine culturel de l'EMR, mais aussi aux citoyens intéressés.

Le Parc des Trois Pays organise des conférences internationales, monte des groupes de travail, initie et soutient des projets dans divers domaines thématiques tels que l'infrastructure verte, la qualité de l'eau, l'agriculture durable ou le paysage culturel et les loisirs. L'organisation travaille également sur des thèmes liés aux relations entre ville et campagne.

Son objectif est de maintenir et de développer la qualité du paysage en tant qu'environnement vivable pour les

habitants de l'EMR, d'habitat pour les plantes et les animaux et de lieu d'activité économique. Le P3P contribue ainsi au développement durable de l'Euregio.

Structure et organisation

Le Parc des Trois Pays est né d'une initiative transfrontalière d'aménagement du territoire de 1993 et d'un projet Interreg de 2003. Un accord de coopération pluriannuel constitue la structure organisationnelle de ce partenariat transfrontalier du paysage auquel des partenaires de quatre régions, de trois nations et de plusieurs niveaux d'administration se sont engagés à coopérer. L'Euregio Meuse-Rhin est le leadpartner (chef de file) du P3P. Elle gère le budget et assure la gestion du projet.

L'accord de coopération prévoit un plan stratégique définissant les domaines thématiques et de travail du Parc des Trois Pays. Les partenaires individuels du P3P ainsi que d'autres organisations de protection de la nature, de l'environnement et du paysage et d'autres secteurs de l'EMR sont impliqués dans ces activités.

Le plan stratégique 2016-2019 peut être téléchargé sur le site web du P3P.

Financement

Les partenaires apportent chacun une contribution contractuelle (maximale) (pour une période de deux ans) répartie à parts égales au budget du Parc des Trois Pays. Ces fonds couvrent les coûts de fonctionnement du Parc des Trois Pays. Certains partenaires fournissent des locaux, des outils de secrétariat ou d'impression. Des fonds sont par ailleurs collectés pour financer certains projets.

Résultats

Grâce à son réseau transfrontalier, le Parc des Trois Pays mène divers projets et activités, comme par exemple le

projet forum « Agriculture et Le paysage – un co-produit de l'agriculture », un GIS-Viewer pour l'intégration de données géographiques, ou encore le forum projet européen ESPON « LP3LP – Politique paysagère du Parc des Trois Frontières ».

Le P3P participe en outre au sein de l'Euregio Meuse-Rhin à diverses initiatives visant une coopération transfrontalière dans nos différents domaines thématiques. Les résultats de ces projets, groupes de travail et événements créent un cadre commun et donnent une impulsion ainsi qu'une orientation aux activités des régions partenaires. Ils sont intégrés à la politique et à gestion des partenaires du P3P et offrent de nouveaux points de référence en vue de la coopération transfrontalière et le développement de projets.

Coordonnées

Dr. Anja Brüll

Chef de Projet Parc des Trois Pays (3LP / P3P / 3CP)

Téléphone : +32 (0)87/ 789 644

E-mail : anjabruell@euregio-mr.eu

www.parcdestroispays.eu

Depuis déjà longtemps, l'Euregio Meuse-Rhin (EMR) est confrontée à un défi majeur concernant la collecte de données transfrontalières. Le projet «E.I.S.» (Euregional Information Service) a constitué un premier grand pas vers la «collecte transnationale de données».

Toutefois, en raison de définitions nationales différentes (par exemple sur le marché du travail), la collecte de ces données s'est avérée difficile. Fin 2017, des données importantes sur les entreprises, l'éducation, l'innovation, la culture et le loisir ont été collectées.



Sarah Assabah
Communication Manager

E-mail : sarahassabah@euregio-mr.eu

Le saviez-vous ?

De nombreuses données statistiques sur le territoire de l'EMR se trouvent sur notre infographie. Contactez-nous !

Intelligence territoriale



ITEM



Description

L'ITEM « Institute for Transnational and Euregional cross border cooperation and Mobility - Institut pour la coopération et la mobilité transnationale et eurégionale » a été créé pour soutenir et stimuler le fonctionnement transfrontalier et international de la société eurégionale et transnationale. L'ITEM apporte une contribution scientifique et soutient par exemple les services de première ligne confrontés à des problèmes ou à des questions fondamentales et structurelles. Le groupe-cible de l'ITEM est le responsable professionnel, gouvernemental ou non gouvernemental qui s'occupe de la mobilité transfrontalière des citoyens ou des entreprises, ou qui cherche à s'engager dans la coopération transfrontalière.

L'institut gère une casuistique dans laquelle l'ITEM étudie des exemples ou des problèmes de la vie quotidienne en vue de les résoudre par le biais de la recherche scientifique. Cette casuistique permet en outre à l'ITEM de privilégier d'autres orientations de recherche approfondie pertinentes et essentielles pour la société. L'ITEM représente « la connaissance pour l'orientation politique et la mise en pratique ».

L'ITEM propose des pistes de solutions et stimule la coopération transfrontalière et la mobilité. L'ITEM se charge également de sensibiliser davantage les gouvernements à l'existence de certains obstacles et de poser des questions critiques aux responsables gouvernementaux au niveau fédéral, régional ou local.

La recherche interdisciplinaire, fondamentale et appliquée, les études de cas et les évaluations annuelles de l'impact transfrontalier se combinent pour étudier les obstacles à la mobilité transfrontalière. L'ITEM mène en outre des recherches fondamentales par le biais de projets et de recherches contractuelles traitant systématiquement de la mobilité ou de la coopération transfrontalière.

Structure et organisation

L'ITEM est une initiative de l'Université de Maastricht (UM). Les partenaires sont la Province (néerlandaise) du Limbourg, la ville de Maastricht, la Zuyd University of Applied Science, NEIMED et l'Euregio Meuse-Rhin.

L'ITEM se compose d'une équipe de chercheurs scientifiques provenant de quatre facultés de l'Université de Maastricht (FL, SBE, FHS et FASoS) et de la Zuyd Université de Sciences Appliquées. Cette équipe mène systématiquement des recherches et propose des approches pratiques et fondamentales afin de résoudre certains problèmes. La coopération et la mobilité transfrontalière sont au cœur de l'ITEM qui est intimement convaincu que ces dernières devraient être assurées en coopération avec d'autres instituts à travers l'Europe et le monde. C'est pour cette raison que l'ITEM travaille en étroite collaboration avec les Points d'Information Frontaliers, les autorités régionales, les ministères nationaux et la Commission européenne.

Financement

L'ITEM fonctionne grâce au financement et au soutien de l'Université de Maastricht, de la Province du Limbourg, de l'Euregio Meuse-Rhin, de la Municipalité de Maastricht, de la Zuyd Université des Sciences Appliquées et du NEIMED.

L'ITEM perçoit en outre un financement spécifique pour la recherche globale et des subventions pour des projets de recherche spécifiques.

Résultats

L'objectif principal de l'ITEM est de fournir aux décideurs politiques des résultats de recherche leur permettant d'adapter la législation, de réduire les obstacles et

de stimuler la mobilité transfrontalière. L'ITEM informe en outre les professionnels, les entreprises et dans une moindre mesure les citoyens de certaines législations et évolutions en matière de coopération et de mobilité transfrontalières. L'ITEM a notamment suggéré 39 améliorations pour les travailleurs transfrontaliers, ce qui a donné lieu à des questions à la Chambre des représentants adressées au Ministre néerlandais de l'Intérieur et des Relations du Royaume. L'ITEM a aussi été référencé en tant que bonne pratique par la Commission européenne dans le cadre de sa communication au Parlement européen et au Conseil intitulée « Stimuler la croissance et la cohésion des régions frontalières de l'Union européenne ». Dans le cadre de son évaluation annuelle de l'impact transfrontalier, l'ITEM a effectué des recherches sur plus de 100 questions de la vie quotidienne grâce à des professionnels de première ligne, ainsi que sur plusieurs autres sujets. L'ITEM mène actuellement des recherches dans le cadre de plus de dix projets de doctorat et a créé un portail transfrontalier représentant une véritable base de connaissances juridiques pour les professionnels.

Coordonnées

Institute for Transnational and Euregional cross border cooperation and Mobility/ ITEM

Maastricht University

Adresse des visiteurs :

Faculty of Law
 Bouillonstraat 1-3
 6211 LH Maastricht

Adresse postale :

P.O. Box 616
 NL-6200 MD Maastricht

+31 (0) 43 -388 3233

item@maastrichtuniversity.nl

Twitter ITEM_UM

www.maastrichtuniversity.nl/item

L'Euregio Meuse-Rhin (EMR) développe régulièrement d'importants projets en faveur de la qualité de vie des citoyens de la Région frontalière. Une tâche importante pour l'avenir est de sensibiliser la société aux activités et au potentiel de l'EMR en tant qu'institution et en tant que région. L'EMR encourage

les initiatives transfrontalières visant à la création d'une image de marque et d'une commercialisation commune - en mettant l'accent sur l'EMR en tant que Région frontalière innovante et créative. L'organisation et la participation à des événements européens au cœur de l'Europe



Sarah Assabah
Communication Manager

E-mail : sarahassabah@euregio-mr.eu

Le saviez-vous ?

En 2017, l'EMR a accueilli environ 400 citoyens dans 14 groupes de visiteurs !

Défense des intérêts communs et marketing régional



Réseaux européens

Unir les forces et apprendre les uns des autres n'est pas seulement important au niveau eurégional. Les régions frontalières ont souvent des problèmes similaires et trouvent des solutions transférables. De plus, les Euregios ont une voix plus forte lorsqu'elles unissent leurs forces

pour négocier avec les autorités européennes.

Ici, à l'EMR, nous avons beaucoup à gagner en coopérant avec les partenaires européens présentés dans les pages suivantes.



Michael Dejozé
Directeur

E-mail : michaeldejoze@euregio-mr.eu



ARFE (Association des régions frontalières européennes)



Description

L'ARFE est la seule organisation active dans toute l'Europe représentant les régions frontalières et transfrontalières et est également la plus ancienne association régionale européenne. Elle poursuit les objectifs suivants :

- Mettre en évidence les problèmes particuliers, les opportunités, les tâches et les projets des régions transfrontalières et les rendre compréhensibles;
- Représenter leurs intérêts généraux auprès des parlements nationaux et internationaux, ainsi qu'auprès d'autres autorités et institutions;
- Initier, soutenir et coordonner la coopération dans toute l'Europe;

- Échanger des expériences et des informations afin de définir et de coordonner les intérêts communs résultant des différents problèmes et opportunités des régions frontalières et proposer des solutions;
- promouvoir les structures, projets et programmes de coopération transfrontalière;
- Contribuer à la préparation des événements de coopération transfrontalière et d'autres activités.

En tant qu'organisation transfrontalière, l'Euregio Meuse-Rhin peut bénéficier de tous les volets d'activités de l'ARFE. Par exemple - pour ne citer que quelques avantages - la participation à un réseau à l'échelle européenne, être représenté au sein d'une organisation défendant les intérêts et les besoins spécifiques des

régions frontalières et transfrontalières. Les membres de l'ARFE peuvent aussi profiter des services offerts et bénéficier de l'expérience et du savoir-faire d'autres régions frontalières et transfrontalières. L'ARFE peut être utilisée comme plate-forme pour rechercher de nouveaux partenaires de projet ou discuter de solutions à des problèmes transfrontaliers spécifiques.

Structure et organisation

Les organes de l'ARFE sont les suivants :

L'Assemblée Générale est l'organe suprême de l'association. Fonctions : élection du président et du comité exécutif, admission et exclusion de membres, fixation des cotisations annuelles, etc.

Le Comité Exécutif est élu pour un mandat de 2 ans. Il comprend : le Président, au moins sept Vice-Présidents, le trésorier et au minimum 20 membres représentant les régions frontalières et transfrontalières, en tenant compte d'un équilibre régional.

Tâches : adoption des déclarations de l'ARFE, collaboration avec les institutions, organisations et associations européennes et nationales, nomination du Secrétaire général.

Le Président est le représentant le plus élevé de l'ARFE et représente celle-ci vis-à-vis de l'extérieur. Il a le droit de prendre des décisions, en accord avec le Secrétaire général.

L'ARFE organise des Task Forces et des groupes de travail sur différentes questions pertinentes pour les régions frontalières et transfrontalières européennes. Les groupes de travail suivants sont actuellement actifs : TF Interreg, TFEB (Frontières extérieures), T4CBC (CB Culture), TF Marché du travail, TF Data & Innovation, TF Gestion de l'eau, TF Schengen, TF Genre, TF Finances.

Le « comité consultatif pour la coopération transfrontalière » est composé d'experts et de chercheurs de toute l'Europe et son rôle est de conseiller l'ARFE dans toutes les questions liées à la coopération transfrontalière tout en proposant des solutions.

Financement

L'ARFE est financée par les cotisations payées par les régions membres. En outre, l'ARFE met en œuvre des projets et reçoit un soutien financier pour leur gestion. Les principaux projets en cours sont actuellement IVY Interreg Volunteer Youth et bsolutions, cofinancés par l'Union européenne. La plupart des projets impliquant l'ARFE sont financés par l'Union européenne.

Résultats

Grâce au lobbying effectué par l'ARFE, soit de sa propre initiative, soit en collaboration avec d'autres institutions et organisations, les réunions régulières avec de hauts représentants du Comité des Régions de l'Union européenne, du Comité REGI du Parlement européen et de la DG Régio de la Commission européenne, la coopération transfrontalière et la politique de cohésion sont à l'ordre du jour de l'agenda européen.

Depuis le printemps 2017, l'ARFE gère, grâce au soutien de la Direction générale de la politique régionale et urbaine de la Commission européenne, l'initiative « Interreg Volunteer Youth » (IVY) au sein du Corps européen de solidarité. Plus de 100 jeunes volontaires ont déjà été déployés dans différents pays européens et l'objectif est de continuer à grandir et à promouvoir les valeurs du Corps Européen de Solidarité au sein de la famille Interreg, tout en le rendant plus visible.

Depuis le début de l'année 2018, l'ARFE met en œuvre l'initiative BSolutions, qui aidera à aborder les obstacles/difficultés juridiques et administratifs liés aux frontières intérieures de l'UE. Cette initiative est soutenue par la Direction générale de la politique régionale et urbaine de la Commission européenne (DG REGIO).

Coordonnées

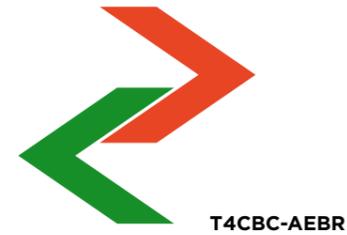
Bureau principal
AGEG c/o EUREGIO
Enscheder Str. 362
D-48599 Gronau

Bureau de projets
AEBR c/o PERGO
Rüdesheimer Str. 8
D-14197 Berlin

ARFE
E-mail : info@aebr.eu
www.aebr.eu

Interreg Volunteer Youth (IVY)
E-mail : ivy@aebr.eu
www.interregyouth.com

BSolutions
E-mail : b.solutions@aebr.eu
www.b-solutionsproject.com



Task Force Cross Border Culture (T4CBC)



Description

L'Association des régions frontalières européennes (ARFE - AEBR www.aebr.eu) est l'organisation faitière des Euregios, et œuvre dans les diverses régions frontalières dans le but d'améliorer la coopération transfrontalière. En plus d'autres groupes de travail spécialisés, elle gère également un groupe de travail sur la culture transfrontalière, la Task Force Cross Border Culture (T4CBC), qui se consacre aux échanges culturels transfrontaliers.

Diverses cultures se croisent au sein des régions frontalières. Les acteurs culturels des régions frontalières

européennes sont au centre des initiatives de la T4CBC ainsi que leurs projets et réseaux.

La T4CBC a pour but de créer une nouvelle dynamique pour les réseaux et les acteurs culturels européens, au-delà des réunions et des conférences habituelles, et prévoit aussi la mise en œuvre de projets européens concrets.

La T4CBC promeut la coopération culturelle au sein et entre les régions frontalières de l'Europe et renforce la coopération entre les créateurs et les institutions culturelles par le biais de colloques annuels

systématiquement organisés dans une Région frontalière différente, dans le cadre de projets transfrontaliers et transeuropéens.

Cela se fait en coopération avec les régions frontalières, les capitales européennes de la culture et les réseaux culturels européens.

En fonction des besoins des acteurs culturels locaux, les acteurs et réseaux d'autres régions frontalières ainsi que les réseaux internationaux sont invités à échanger dans le but d'initier de nouveaux projets.

Structure et organisation

Depuis sa fondation en 2012, la T4CBC de l'ARFE est gérée par l'Euregio Meuse-Rhin (BE-DE-NL).

Financement

Ces conférences de plusieurs jours sont financées en partie par la Région frontalière hôte, en partie par les régions et réseaux partenaires mentionnés. S'y rajoute le sponsoring assuré par les institutions publiques intéressées. La T4CBC est principalement soutenue par les ressources humaines de l'EMR mais aussi par le GECT Tyrol, le Trentin, le Tyrol du Sud et d'autres Eurégios.

Résultats

Les thèmes principaux ont jusqu'à présent été les suivants : le rôle de la culture dans l'économie, la santé et la recherche; la mobilité des travailleurs créatifs et les travailleurs patchwork; le financement des projets artistiques; la culture et le développement spatial; les espaces

de coworking, les FabLabs et les résidences d'artistes; les voies d'eau et la culture...

Divers projets ont été lancés dans ce contexte, tels que la consultance des professionnels de la culture sur les questions de mobilité et les recommandations en la matière aux États membres, au Comité des Régions et à la Commission européenne, ou encore les réseaux de résidences d'artistes et d'espaces de coworking à travers l'Europe, le renforcement de la culture dans le cadre de la politique de santé internationale, etc.

Les activités de la T4CBC ont également permis de consolider des réseaux internationaux au sein de l'EMR tels que SMart, LIKE ou SHF. Leur mise en œuvre profite ainsi à d'autres réseaux de l'EMR, notamment le Creative Hub Euregio (CHE), le Parc des Trois Pays (P3P) et les Points d'Information Frontaliers (GIP) ainsi qu'aux acteurs culturels par le biais de conseils individuels.

Coordonnées

Rudolf Godesar

Président de la-Task Force « Cross-Border Culture » de l'ARFE

GECT Euregio Meuse-Rhine
Gospertstraße 42
B-4700 Eupen

Téléphone : +32 (0)474 65 07 14

E-mail : rudolfgodesar@euregio-mr.eu

www.aebr.eu

Grenznetz



Description

Les centres de consultance et Points d'Information Frontaliers des régions européennes frontalières connaissent suffisamment bien les problèmes qui se posent aux travailleurs transfrontaliers en termes de fiscalité, de droit social et de droit du travail. Et pourtant, malgré toute cette expertise, ces centres de consultance et points d'information ne peuvent souvent résoudre les problèmes rencontrés (en plus de la consultation citoyenne) que de façon partielle et ont beaucoup de mal à appliquer les solutions envisagées.

Les problèmes et obstacles liés à la mobilité dans les différentes régions frontalières sont souvent similaires et ont les mêmes causes structurelles ou légales. C'est

la raison pour laquelle le GrenzNetz (réseau frontalier) a été établi en 2009 à Aix-la-Chapelle. Ce réseau innovant de coopération entre régions frontalières vise deux objectifs très clairs :

- Les compétences des experts des régions frontalières sont rassemblées et l'échange de connaissances est approfondi. Parallèlement, des solutions communes visant à éliminer les obstacles à la mobilité sont en cours d'élaboration.
- Grâce à l'action commune, les besoins répertoriés et les solutions proposées aux autorités nationales et aux institutions européennes bénéficient d'un soutien politique accru.

L'organisation est convaincue, que sa coopération représente un nouveau pas en avant vers plus d'Europe dans ses régions frontalières !

Structure et organisation

Le réseau informel se compose actuellement de représentants du Point d'Information Transfrontalier d'Aix-la-Chapelle-Eurode, du Regionskontor & Infocenter de Padborg (DK), de la Task Force travailleurs frontaliers ainsi que de la Chambre du Travail de la Sarre et de l'Infobest Kehl/Strasbourg. Les séminaires sont organisés sur la base de cycles réguliers. Chaque partenaire prend en charge ses propres frais. Le forum des Points d'Information Frontaliers est utilisé pour l'échange d'informations.

Financement

Dans toute la mesure du possible, chaque partenaire apporte son expertise sous forme d'heures de travail. Selon les cas, les coûts matériels sont directement supportés par les partenaires concernés.

Résultats

Grâce à cette étroite collaboration, les connaissances spécialisées se sont considérablement améliorées. Les réseaux professionnels permettent de réagir de manière rapide et efficace à des situations et à des questions concrètes, sans lourdeur bureaucratique.

Coordonnées

Region Aachen - Zweckverband
Artur Hansen
Johannes-Paul-II.-Straße 1
D-52062 Aachen

Téléphone : +49 (0)241 568610
E-mail : hansen@grenzinfopunkt.eu
www.grenzinfopunkt.eu

Region Sønderjylland-Schleswig
Peter Hansen
Regionskontor & Infocenter Lyren 1
DK-6330 Padborg

Téléphone : +45 (0)74670501
E-mail : ph@region.dk

LIKE Culture



Description

LIKE - villes et régions européennes pour la culture - se consacre au développement des politiques culturelles locales, au carrefour des besoins des collectivités territoriales, des revendications de la société civile et des acteurs du milieu culturel, ainsi que des débats prospectifs au sein de l'UE et de la Grande Europe. Nous travaillons principalement avec les élu(e)s et les collectivités locales et territoriales (à tous les niveaux de gouvernance) en incluant les représentants des structures culturelles membres afin de développer une plateforme unique en Europe en vue de la coopération, du débat et l'action dans le domaine culturel.

LIKE promeut la coopération culturelle de même que la culture de coopération à travers plusieurs outils : réseautage numérique, organisation d'événements réguliers, accompagnement de projets de coopération décentralisée (communication, distribution, recherche de partenaires), communication d'influence (« plaidoyer »).

Structure et organisation

Organisation des organes décisionnaires :

LIKE s'organise autour d'un cercle de membres qui se réunissent une fois par an lors de l'Assemblée Générale pour élire un comité – l'organe politique qui détermine ensuite les orientations stratégiques du réseau.

Le comité élit ensuite tous les trois ans un bureau, l'organe exécutif qui décide d'un programme annuel d'actions en concertation avec l'équipe de direction de LIKE, tout en respectant les orientations stratégiques du réseau.

Organisation du réseau :

Tous les membres de LIKE peuvent participer mais aussi contribuer à toutes les actions du réseau : rencontres et conférences thématiques, groupes de réflexion, publications et brochures, formations et coopérations.

Financement

Le fonctionnement du réseau (équipe, locaux, déplacements) est financé par les cotisations des membres (110 membres, dont les cotisations sont calculées en fonction du niveau de gouvernance et de la population administrée) et quelques subventions renouvelées chaque année par les principaux partenaires (Ministère de l'Europe et Ministère de la Culture en France). LIKE a fait le choix de maintenir un niveau de cotisation très bas, afin de rendre l'adhésion possible à toutes les collectivités territoriales et structures culturelles et de rendre la coopération culturelle européenne accessible au plus grand nombre d'entre elles. L'équipe LIKE se charge par conséquent de trouver des financements alternatifs pour une partie importante des actions du réseau (événements, projets, publications, études...), notamment par le moyen de subventions ponctuelles des collectivités, la valorisation, le co-financement européen, le financement participatif, les donations ou le sponsoring...

Résultats

Le réseau LIKE à un impact à trois niveaux différents :

- auprès de ses membres : LIKE milite activement pour le développement de politiques culturelles locales de qualité en termes de gouvernance, de culture coopérative et de durabilité. A cette fin, le réseau a réussi à réunir dans ses rangs des collectivités très différentes en termes de développement des politiques culturelles locales et est parvenu à créer un environnement

propice à l'émulation réciproque et à la solidarité territoriale européenne.

- entre ses membres : LIKE a réussi à poser les fondations d'une culture coopérative par le biais du développement d'outils de réseautage et de communication efficaces (impact des newsletters et des réseaux sociaux, volume de publications, adhésion au LOGIN – la plateforme numérique de coopération et de distribution des informations auprès des membres, participation aux séminaires et conférences...)
- au niveau global : la focalisation du message du réseau sur des valeurs fortes (coopération, changement social, démocratie locale culturelle) renforce le déploiement de la sphère d'influence de LIKE. Ces dernières années, le réseau a noué des partenariats solides avec la société civile culturelle au niveau européen (autres réseaux culturels européens) et a bénéficié d'une oreille attentive des institutions européennes, des gouvernements locaux et nationaux sur de nombreux dossiers (culture et avenir de l'Europe, capitales européennes de la culture, arts et culture dans les politiques de cohésion...).

Coordonnées

LIKE - European Cities and Regions for Culture

18 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
F-59000 Lille

Téléphone : +33 9 80 33 09 36

Président

Michaël Moglia
E-mail : president@likeculture.eu

Coordinateur

Laëtitia Brion
E-mail : l.brion@likeculture.eu

OMS - RHN

Réseau des régions de santé



Description

Le Réseau des régions de santé - RHN a été créé en 1992 afin de répondre à trois grandes tendances : la croissance des réseaux de l'OMS; l'importance croissante des régions au sein des pays européens et le développement de projets institutionnels destinés à soutenir ces régions. Depuis sa création, le RHN s'est fixé pour objectif d'échanger des pratiques et du savoir-faire prometteurs et de développer des synergies afin de promouvoir la santé et de réduire les inégalités au niveau infranational. En 2012, peu après l'approbation du projet Health 2020 par les 53 États membres du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, le RHN a lancé son « Göteborg Manifesto ». Ces deux initiatives - Göteborg Manifesto et Health 2020 - marquent un tournant dans

l'essence même du réseau qui passe du statut d'un groupe de personnes souhaitant partager des expériences et des bonnes pratiques, à celui d'une alliance de régions qui s'efforcent de promouvoir la santé et de réduire les inégalités en la matière, tout en continuant à se référer au projet Health 2020. Les activités du RHN s'articulent désormais autour de cinq grands piliers :

Participation (en améliorant le dialogue), Documentation (en produisant un certain nombre de publications sur des sujets spécifiques), Inclusion (en invitant des contacts de nouveaux domaines à s'informer sur le réseau et en consolidant les profils régionaux), Communication (en montrant à tous les membres du réseau le potentiel médiatique de leur propre histoire), Diversité

(en rénovant le portefeuille des activités proposées aux membres du réseau, en leur offrant des opportunités d'apprentissage innovantes et en stimulant la réflexion).

Structure et organisation

Le réseau dispose d'un groupe de pilotage, qui regroupe le point focal du RHN de l'OMS et cinq représentants des régions membres sélectionnés par celles-ci lors des réunions annuelles du RHN. Le groupe de pilotage est présidé par un représentant de l'une des régions membres, élu par consensus, pour une période de 12 mois et sur base tournante. Le point focal du RHN de l'OMS copréside le groupe de pilotage de façon permanente.

Le RHN est administré par l'OMS à travers l'intermédiaire du « Bureau européen de l'OMS de l'investissement pour la santé et le développement » établi à Venise, en Italie (Bureau de Venise). Ce mécanisme facilite la collaboration entre les parties intéressées, y compris entre les régions membres du RHN et l'OMS.

Les activités du RHN sont gérées conformément à la Constitution, aux règles et réglementations en matière de finances et de personnel, aux dispositions prévues dans le manuel électronique, aux politiques, aux procédures et aux pratiques applicables à l'OMS.

Financement

Chaque région membre du RHN se doit de couvrir ses propres dépenses par rapport au RHN. Toutes les activités gérées par le RHN, contrairement à celles entreprises par les membres du RHN à titre individuel, y compris les opérations quotidiennes et le soutien du secrétariat du RHN, sont assujetties à la réception par le secrétariat du RHN de fonds suffisants correspondants. À cet égard, les membres du RHN paient une cotisation annuelle au secrétariat du RHN. L'OMS peut lever des fonds auprès d'autres sources afin de soutenir le travail du RHN, conformément aux politiques et aux principes officiels de l'organisation.

Résultats

Le RHN accroît sa visibilité dans le secteur de la santé publique européenne en lançant des initiatives telles que : Publications SCI, Activités de développement de compétences, lui offrant ainsi un auditoire au niveau infranational, activités de communication (newsletter, médias sociaux). D'importants progrès ont été réalisés au cours de la période 2016-2017 :

Objectifs de développement durable (ODDs) : du mondial au local. La 24^e réunion annuelle du RHN qui s'est tenue à Kaunas s'est avérée très innovante. Le programme de la réunion a été structuré de manière à refléter la manière dont les Objectifs de développement durables (ODDs) pourraient être mis en œuvre à tous les niveaux politiques.

Visites d'étude : comprendre comment naissent les meilleures pratiques. Deux visites d'étude ont eu lieu en 2016-17 dans le Pays de Galles et la Basse Autriche.

Régions RHN - pionnières à de nombreux égards. La série de récits concrets du RHN a été très appréciée par les professionnels de la santé publique, bien au-delà des « frontières » du RHN.

RHN : acquérir l'expérience infranationale dans les forums ministériels. Grâce au RHN, le niveau infranational de gouvernance a désormais accès aux forums ministériels qui ne lui étaient jusqu'alors pas accessibles.

RHN : élargir la collaboration. Le RHN a intensifié sa collaboration avec le réseau Healthy Cities.

RHN : une voix qui fait autorité dans le secteur de la santé publique internationale.

Au cours de la période 2016-2017, le RHN a réussi à élargir sa présence lors de la Conférence européenne de santé publique, le plus grand forum technique européen en matière de santé publique.

À Vienne (2016) et à Stockholm (2017), le RHN a organisé des ateliers sur des thèmes aussi novateurs que la mise en œuvre infranationale des ODDs et les stéréotypes du genre.

Coordonnées

Brigitte van der Zanden

Directrice Stichting euPrevent | EMR

Téléphone : +31 (0)6-36062039

E-mail : info@euprevent.eu

www.euprevent.eu

Organisations apparentées



Économie et innovation



Mobilité et infrastructure



Développement durable



Marché de l'emploi, enseignement et formation



Culture et tourisme



Intelligence territoriale



Défense des intérêts commun et marketing régional



Soins de santé



Sécurité



Réseaux européens

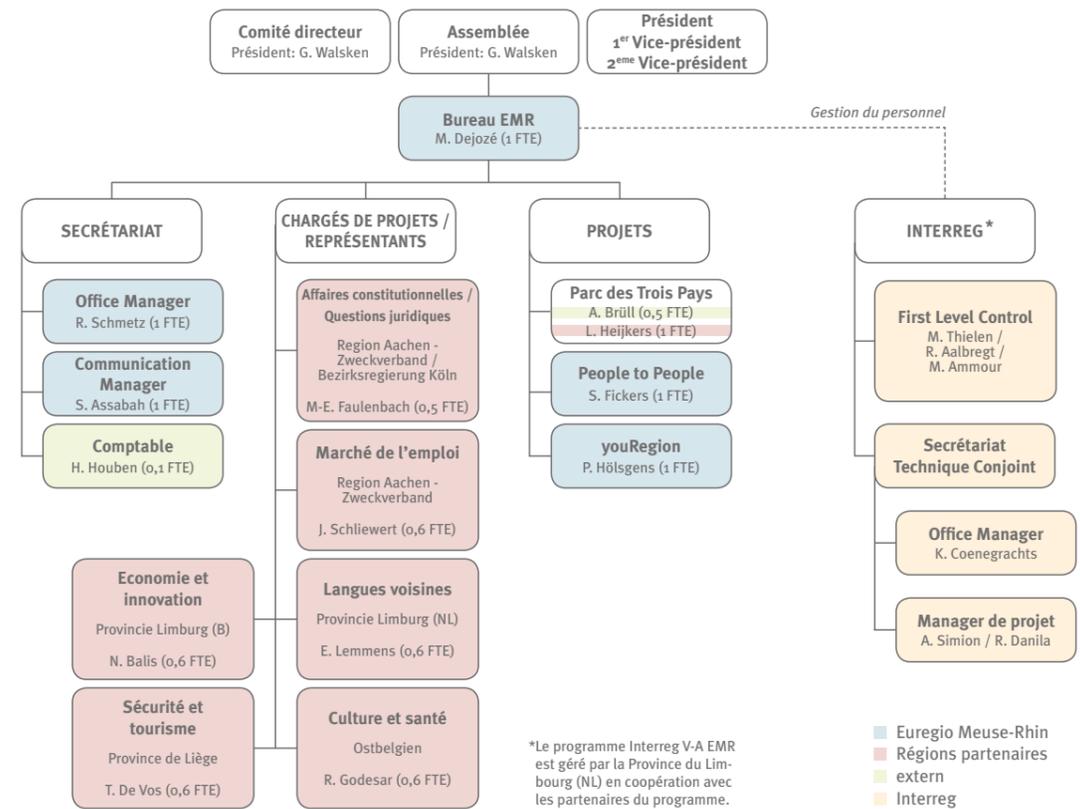


Un aperçu de différents services et réseaux transfrontaliers au sein de l'Euregio Meuse-Rhin

Index des services et réseaux

Organisations apparentées 10	Sécurité 48
Charlemagne-Région frontalière 12	BES 50
MAHHL 14	NeBeDeAgPol 52
Eurode 16	EPICC 54
	EMRIC 56
Économie et innovation 18	
Les Chambres de Commerce de l'Euregio Meuse-Rhin 20	Mobilité et infrastructure 58
	Centre de coordination eurégional 60
Marché de l'emploi, enseignement et formation 22	Développement durable 62
EURES 24	Parc des Trois Pays (P3P) 64
GIP 26	
EuregioKultur e.V. 28	Intelligence territoriale 66
	ITEM 68
Culture et tourisme 30	
CHE 32	Défense des intérêts commun et marketing régional 70
SMart 34	
Space - Collecting people 36	Réseaux européens 72
Very Contemporary 38	ARFE 74
Femmes dans l' Euregio Meuse-Rhin 40	Task Force Cross Border Culture (T4CBC) 76
Femmes dans l' Euregio Meuse-Rhin 42	Grenznetz 78
	LIKE Culture 80
Soins de santé 44	OMS-RHN 82
euPrevent 46	

L'Euregio Meuse-Rhin



Editorial

Cette publication a été réalisée en collaboration avec les partenaires de l'Euregio Meuse-Rhin. Les textes ont été envoyés par les réseaux et adaptés au format par la responsable de la communication Sarah Assabah.

Éditeur
Euregio Meuse-Rhin

Traduction
Sarah Assabah et Josten.lu SA

Directeur
Michael Dejozé

Révision
Bureau de l'EMR et Josten.lu SA

Adresse
Gospertstraße 42
B-4700 Eupen

Mise en page et impression
Pavonet PGmbH

Tirage
ca. 200

ORGANISATION APPARENTÉES ÉCONOMIE INNOVATION MARCHÉ D
L'EMPLOI ENSEIGNEMENT FORMATION CULTURE TOURISME SOINS D
SANTÉ SÉCURITÉ MOBILITÉ INFRASTRUCTURE DÉVELOPPEMENT DURA
BLE INTELLIGENCE TERRITORIALE DÉFENSE DES INTÉRÊTS COMMUN
MARKETING **RÉGIONAL** RÉSEAUX EUROPÉENS ORGANISATION APPAR
ENTÉES ÉCONOMIE **INNOVATION** **MARCHÉ DE** L'**EMPLOI** ENSEIGNEMEN
FORMATION **CULTURE** **TOURISME** **SOINS DE SANTÉ** SÉCURITÉ MOBILIT
INFRASTRUCTURE **DÉVELOPPEMENT DURABLE** INTELLIGENCE TERRITO
RIALE **DÉFENSE DES INTÉRÊTS** **COMMUNS** **MARKETING** **RÉGIONAL** RÉ
SEAUX **EUROPÉENS** **ORGANISATION** **APPARENTÉES** **ÉCONOMIE** INNO
VATION **MARCHÉ DE L'EMPLOI** **ENSEIGNEMENT** **FORMATION** CULTUR
TOURISME **SOINS DE SANTÉ** **SÉCURITÉ** **MOBILITÉ** **INFRASTRUCTUR**
DÉVELOPPEMENT **DURABLE** **INTELLIGENCE** **TERRITORIALE** DÉFENSE DE
INTÉRÊTS **COMMUNS** **MARKETING** **RÉGIONAL** **RÉSEAUX** **EUROPÉEN**
ORGANISATION APPARENTÉES ÉCONOMIE **INNOVATION** **MARCHÉ** D
L'**EMPLOI** **ENSEIGNEMENT** **FORMATION** **CULTURE** **TOURISME** **SOINS D**
SANTÉ **SÉCURITÉ** **MOBILITÉ** **INFRASTRUCTURE** **DÉVELOPPEMENT DURA**
BLE **INTELLIGENCE** **TERRITORIALE** DÉFENSE **DES INTÉRÊTS** **COMMUN**
MARKETING **RÉGIONAL** **RÉSEAUX** **EUROPÉENS** **ORGANISATION** APPAR
ENTÉES ÉCONOMIE INNOVATION **MARCHÉ DE L'EMPLOI** **ENSEIGNEMEN**
FORMATION CULTURE **TOURISME** **SOINS DE SANTÉ** SÉCURITÉ MOBILIT
INFRASTRUCTURE DÉVELOPPEMENT **DURABLE** INTELLIGENCE TERRITO
RIALE DÉFENSE DES INTÉRÊTS **COMMUNS** **MARKETING** **RÉGIONAL** RÉ
SEAUX **EUROPÉENS** **ORGANISATION** APPARENTÉES ÉCONOMIE INNO
VATION **MARCHÉ DE L'EMPLOI** **ENSEIGNEMENT** **FORMATION** CULTUR
TOURISME **SOINS DE SANTÉ** SÉCURITÉ MOBILITÉ INFRASTRUCTUR
DÉVELOPPEMENT DURABLE INTELLIGENCE TERRITORIALE DÉFENS